

Projet social

2020 - 2023



Sommaire

Propos introductifs.....	1
Partie 1 - L'association de gestion du centre social et culturel d'Heyrieux.....	3
I. Une histoire, des valeurs.....	4
I.1. Une histoire qui s'écrit depuis plus de 40 ans	4
I.2. Un attachement à des valeurs	6
II. Un ancrage territorial qui évolue	9
III. Une proximité incontournable, le partenariat.....	12
Partie 2 - La démarche de renouvellement	15
I. Méthodologie et calendrier	16
II. Des instances, des groupes de travail, des outils.....	20
Partie 3 - L'évaluation du projet social 2016-19	23
I. L'axe 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble »	26
I.1. Eléments de réussite et points positifs	27
I.2. Points d'attention et faiblesses.....	28
II. L'axe 2 : Soutenir et promouvoir des parcours d'engagements individuels et collectifs au sein de l'association	30
II.1. Eléments de réussite et points positifs	31
II.2. Points d'attention et faiblesses.....	31
III. L'axe 3 : Renforcer la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents.....	33
III.1. Rappel du contexte	34
III.2. Eléments de réussite et points positifs	35
III.3. Points d'attention et faiblesses.....	36
IV. L'axe 4 : Construire une identification du centre social sur un territoire d'intervention en mouvement	38
IV.1. Eléments de réussites et points positifs	39
IV.2. Points d'attention et faiblesses	39

Partie 4 - Présentation du diagnostic	41
I. Les caractéristiques sociodémographiques	42
I.1. La population du territoire.....	42
I.2. Une population plutôt favorisée.....	45
I.3. Le logement.....	46
II. L’environnement économique.....	49
II.1. La population active.....	49
II.2. L’activité locale.....	50
III. Diagnostic interne du centre social.....	53
III.1. Typologie des adhérents.....	53
III.2. Une gouvernance au service du projet.....	56
III.2. Structuration et gestion des équipes.....	58
Partie 5 - Le projet social 2020-2023.....	62
I. Des enjeux pour les années à venir.....	63
II. Méthodologie de travail.....	66
III.1. Le développement du pouvoir d’agir.....	66
III.2. Le partenariat.....	67
III. Les axes du projet social.....	70
II.1. Axe 1 : Pour des réponses adaptées aux besoins et aux attentes de tous les habitants	70
II.2. Axe 2 : Renforcement de la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents.....	71
II.3. Axe 3 : Le centre social et culturel d’Heyrieux, un acteur au service du développement territorial	72
IV. Le plan d’actions.....	73
En conclusion	80
Annexes	82
Annexes	113

Propos introductifs

Le centre social et culturel d'Heyrieux est une association régie par la loi de 1901, implantée sur un territoire périurbain en expansion. L'environnement attractif d'Heyrieux et des communes environnantes entraîne une évolution permanente avec des bouleversements au niveau de la composition même de la population mais aussi dans la construction des relations entre tous.

L'association est attachée au développement de liens sociaux entre les habitants pour favoriser la cohésion de l'ensemble de la population. Pour cela, elle promeut et organise des actions dans de nombreux domaines : éducatifs, culturels, sociaux, ... permettant une diversité d'activités, une ouverture la plus large possible à l'ensemble de la population.

Le centre social et culturel d'Heyrieux est aussi attaché au développement de la citoyenneté de proximité et à l'engagement collectif des habitants. Cette recherche systématique vise à éclairer les choix des habitants afin qu'ils deviennent partie prenante de leur environnement et de leur avenir.

A travers cette volonté et conformément à la lettre circulaire de la CNAF, le centre social et culturel d'Heyrieux se définit comme « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

C'est pour ses raisons que le centre social et culturel d'Heyrieux connaît une forte influence sur son territoire. La population locale est fortement engagée à ses côtés. Sa proximité avec les habitants et les familles lui permet de repérer et de soutenir les attentes de la population et d'impulser des dynamiques sur les sujets importants qui la concernent. Le centre social et culturel se positionne alors comme un trait d'union entre les institutions, les élus et les habitants. Pour cela, il travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires locaux associatifs ou institutionnels.

Le projet social 2020-2023 s'inscrit dans la continuité des actions menées durant le projet précédent mais aussi dans la prise en compte de nouvelles orientations en cohérence avec les besoins et les politiques locales. Les enjeux résident alors dans notre capacité à faire perdurer celles qui existent tout en prenant en compte les développements. Le maillage entre les différents acteurs, les institutions, les élus, la population ... favorisera alors la recherche de l'intérêt général pour tous et avec tous.

Partie 1 - L'association de gestion du centre social et culturel d'Heyrieux

- I. Une histoire, des valeurs
- II. Un ancrage territorial qui évolue
- III. Le partenariat

I. Une histoire, des valeurs

I.1. Une histoire qui s'écrit depuis plus de 40 ans

L'histoire du centre social a démarré en 1976. Un groupe d'habitants crée cette année-là un comité d'intérêt local dans le but de répondre à des besoins non couverts notamment les besoins d'accueil des enfants et des adolescents, la mise en place d'activités culturelles et la création d'actions à vocation sociale. La commune d'Heyrieux n'est pas encore celle d'aujourd'hui. Le nombre d'habitants ne représente que la moitié de celui de maintenant et les services pour répondre aux besoins de la population n'existaient pas. La frise historique présentée ci-après aide à prendre conscience de l'évolution de l'association au fil des ans et d'identifier les étapes-clés qui ont construit le centre social d'aujourd'hui.

La création de ce collectif était aussi, pour les fondatrices, l'opportunité de promouvoir l'intérêt à œuvrer pour la collectivité. Leur écoute, leurs analyses, leurs perceptions étaient sans doute assez visionnaires pour imaginer ce qu'il serait nécessaire de construire.

Le 13 février 1978, le comité d'intérêt local se transforme en association.

Ce comité d'intérêt local va préconfigurer ce qui deviendra le centre social et culturel que l'on connaît aujourd'hui. Ces sept femmes ont su saisir l'opportunité de transformer des besoins individuels en intérêts collectifs. Leurs persévérances et surtout leur engagement pour le bien commun ont ensuite permis de transformer ce projet associatif en un premier projet social qui sera validé par la Caisse d'Allocations Familiales en 1983.

Ces femmes sont Odile SERAILLE, Nicole VILLARD, Monique LOUCHE, Hortensia DAMETTO, Claudette PAUME, Christiane FAVORINI, Michèle MOUNIER-POULAT.

Parti de la volonté de quelques bénévoles, le centre social et culturel d'Heyrieux, depuis son origine, a toujours fonctionné sous une forme associative, contrairement à une large majorité des centres sociaux isérois. C'est aujourd'hui une association importante, qui agit dans différents domaines de la vie sociale et met en œuvre des services et des actions éducatives en direction de la population d'Heyrieux, mais aussi des communes environnantes regroupées au sein de la Communauté de

Communes des Collines du Nord Dauphiné, principalement en direction des communes de Diémoz, Grenay, St Just Chaleyssin et Valencin.

Agréé pour sa fonction d'Animation Globale et de Coordination par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1983, le centre social est un équipement à vocation locale ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité et offrant accueil, animation, activités et services à finalité social. Porté par et pour ces habitants, il entend permettre l'épanouissement de chacun (en améliorant notamment la vie quotidienne de tous) et favoriser la mobilisation citoyenne (en faisant notamment entendre la parole des habitants).

Le centre social a connu un développement important à partir de 2010 lorsque la compétence petite enfance, enfance et jeunesse a évolué des communes vers la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Cela a permis de nouer de nouveaux partenariats qui, aujourd'hui, permettent de gérer certains services.

Le transfert de certaines compétences de la commune à l'intercommunalité et le déménagement dans de nouveaux locaux en 2012, la saisie de certaines opportunités, ont permis de faire évoluer l'équipement. La construction d'une équipe salariée répond aux exigences de plus en plus nombreuses du législateur ou des différents partenaires de l'association. Ces éléments facilitent l'engagement des bénévoles, des adhérents et des habitants dans la construction qui apportent des compétences complémentaires et participent à la construction des différentes réponses à des préoccupations sociales variées.

En septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires donne un nouvel élan au centre social. Principalement implanté sur la commune d'Heyrieux, l'organisation des temps périscolaires, amène certaines collectivités municipales à se rapprocher du centre social afin de la mettre en œuvre. Le centre social et les mairies de St Just Chaleyssin et Grenay conventionnent alors pour la gestion des activités par l'association en relation étroite avec les élus et les parents d'élèves. Ces rapprochements accentuent les actions de proximité. Malgré l'arrêt des activités en 2018, le centre social a su conserver cet ancrage territorial, le développant même en agissant actuellement pour le compte de nouvelles communes du territoire (St Georges d'Espéranche, Valencin, Diémoz, Oytier St Oblas).

I.2. Un attachement à des valeurs

S'appuyant règlementairement sur la circulaire relative à l'animation de la vie sociale du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et respectant les conditions de l'agrément précisées dans la circulaire du 16 mars 2016, l'association de gestion du centre social et culturel d'Heyrieux contribue à rompre l'isolement des habitants du territoire. Elle réduit également les exclusions et renforce les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Le centre social et culturel d'Heyrieux est également adhérent à la Fédération des Centres Sociaux. A travers cette adhésion, il démontre son attachement aux valeurs présentes dans la charte fédérale des centres sociaux de France, considérant le centre social comme « un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, accompagnés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ». Il met en avant une conception du centre social comme étant :

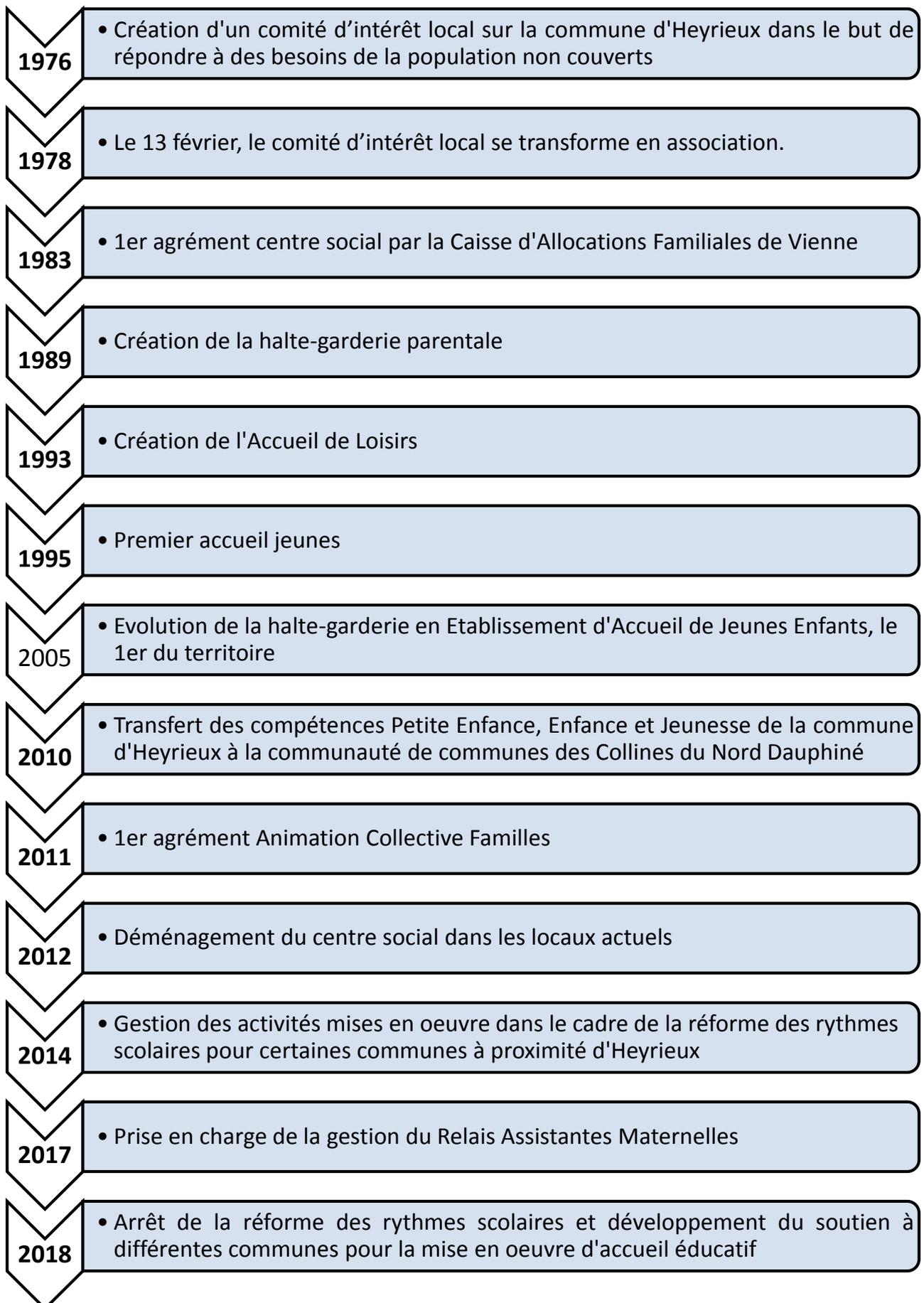
- Un lieu de production de lien social, de croisements, de rencontres entre habitants, entre générations, entre cultures. Le centre social s'adresse à toute la population d'un territoire.
- Un espace présentant une dimension individuelle : Le centre social propose des services et des activités adaptées aux besoins exprimés des usagers
- Un espace présentant une dimension collective : Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants
- Un espace présentant une dimension d'intérêt général : Le centre social a vocation à renforcer le pouvoir d'agir des habitants et doit leur permettre de se saisir des enjeux de société qui impactent leur vie quotidienne
- Un projet visant le renforcement du « pouvoir d'agir » des habitants, et développant en interne le travail associé entre bénévoles et salariés.
- Un lieu où la fonction « accueil » est une fonction centrale, interface permanente entre les habitants et le projet.
- Un lieu associant les démarches individuelles à des actions collectives.

Le centre social et culturel d'Heyrieux se réfère également aux valeurs de l'Education Populaire, de l'Economie Sociale et Solidaire et du Développement Social.

A ce titre, le centre social est agréé depuis 2005 « Jeunesse Education Populaire ». Au travers de cet agrément, véritable label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association, le ministère de la Jeunesse et des Sports reconnaît comme partenaire particulier et privilégié le centre social et culturel d'Heyrieux qui s'engage à respecter les critères suivants :

- Le respect du principe de non-discrimination,
- Un fonctionnement démocratique
- Le renouvellement régulier des membres qui composent les instances dirigeantes,
- La transparence de gestion,
- L'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes

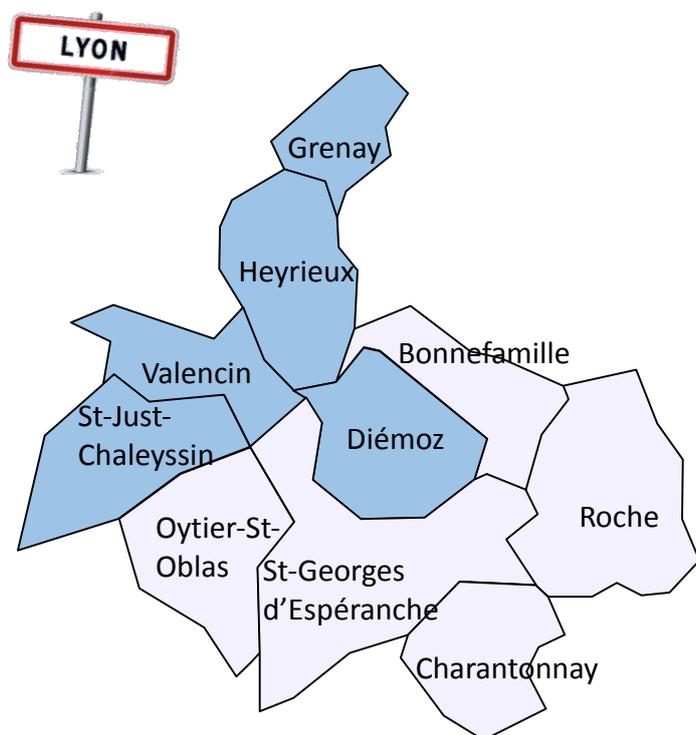
Enfin, depuis juin 2018, le centre social et culturel d'Heyrieux est agréé « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cette reconnaissance est liée à l'activité du centre social et culturel d'Heyrieux qui soutient les personnes en situation de fragilité, lutte contre les inégalités et les exclusions, préserve le lien social, renforce la cohésion territoriale.



II. Un ancrage territorial qui évolue

Le centre social et culturel d'Heyrieux est situé historiquement sur la commune d'Heyrieux qui se situe dans le Nord-Isère, à une trentaine de kilomètres de Lyon, à égale distance de Lyon, Vienne et Bourgoin-Jallieu. Heyrieux compte 4 650 habitants ce qui en fait la commune la plus importante de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné composée des communes suivantes : Bonnefamille, Charantonnay, Diémoz, Grenay, Oytier St Oblas, Roche, St Georges d'Espéranche, St Just Chaleyssin, Valencin pour un bassin de population de 24 366 habitants (CCCND - chiffres au 1er janvier 2018).

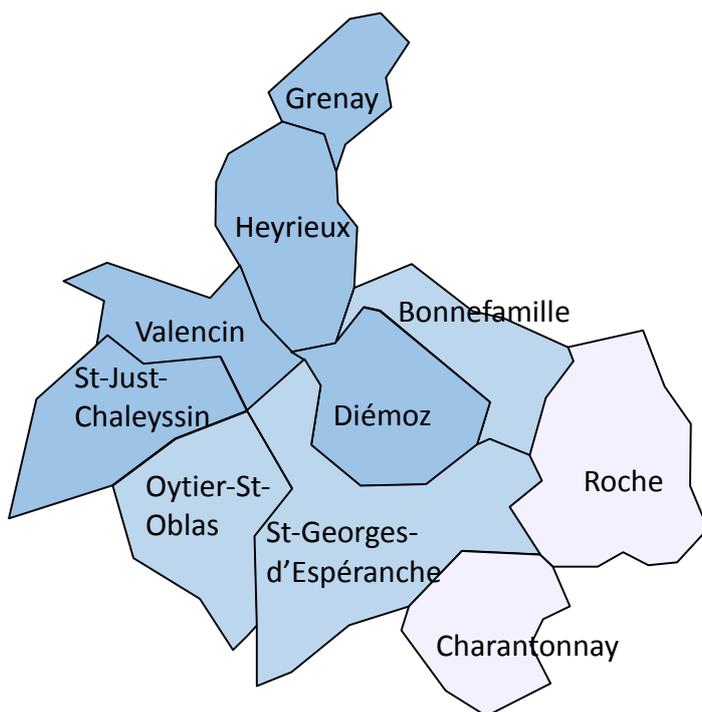
En 2010, le transfert des compétences « Petite Enfance - Enfance - Jeunesse » des communes à la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné amène une évolution de la zone de compétence du centre social et culturel d'Heyrieux.



En effet, un découpage lié aux champs d'actions des principales associations qui mettent en œuvre la politique intercommunale dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, définit la zone de compétence du centre social, celle sur laquelle l'association a légitimité d'agir.

C'est le territoire nord de la communauté de communes constitué des communes de St Just Chaleyssin, Valencin, Diémoz, Heyrieux et Grenay soit une population d'un peu plus de 14 000 habitants.

En écho, l'association Familles Rurales, implantée sur la commune de St Georges d'Espéranche, agit sur la partie sud.



Néanmoins, à l'heure d'aujourd'hui, en étudiant les différentes actions et services dont le centre social assure la gestion mais aussi la provenance des adhérents de l'association, cette zone évolue. L'influence du centre social se développe au-delà de cette zone de compétence préalablement définie. Plusieurs raisons permettent sans doute cette évolution :

- L'accueil de l'ensemble des publics tout au long de l'année
- Les trajets « domicile-travail » vers l'agglomération lyonnaise et qui passent par la commune d'Heyrieux.

Ce territoire, jusqu'alors bien défini, peut encore évoluer dans les années à venir. En effet, le territoire est attractif avec un emplacement et des infrastructures privilégiés. Il se situe à proximité de l'agglomération lyonnaise qui est un bassin d'emploi capital de la région Rhône-Alpes. Il est entouré d'un réseau routier dense et de pôles d'échanges multimodaux facilitant une mobilité au-delà du territoire régional.

La communauté de communes est également entourée de territoires bien plus importants que ce soit en terme de taille ou de capacité économique (Métropole de Lyon : plus de 1 000 000 habitants - Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère (CAPI) : plus de 100 000 habitants - Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu : plus de 100 000 habitants - Communauté de communes Bièvre : plus de 50 000 habitants). Enfin, il n'existe aucune commune à l'intérieur qui polarise l'ensemble du territoire communautaire mais plutôt un axe fort St Georges d'Espéranche-Diémoz-Heyrieux qui se situe sur les portes d'entrée et de sortie du territoire. La localisation des services et des équipements doit tenir compte de ces éléments d'autant que les finances publiques plaident en faveur d'une mutualisation des moyens plutôt que leur déploiement.

Depuis sa création, le centre social et culturel d'Heyrieux a toujours essayé de prendre en compte les différentes évolutions territoriales et les besoins de la population, d'apporter des suggestions, de s'adapter en permanence aux évolutions sociales, économiques et politiques.

Le modèle associatif est d'ailleurs pleinement adapté à cette volonté de participer à la construction d'un projet de développement social local, en rapprochant les populations concernées de l'action publique.

III. Une proximité incontournable, le partenariat

Le centre social s'inscrit pleinement dans les politiques territoriales de la commune d'Heyrieux, de certaines communes environnantes, de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, du département de l'Isère. Il s'inscrit également dans les politiques institutionnelles à travers différents dispositifs pilotés par la Caisse d'Allocations Familiales et notamment le Contrat Enfance Jeunesse.

Pour répondre à cet ancrage politique, l'association met en œuvre les moyens d'actions suivants :

- L'organisation et la direction d'accueils éducatifs individuels et collectifs en direction de jeunes enfants
- L'organisation et la direction d'accueils éducatifs en direction des enfants et des adolescents
- Des actions d'accompagnements des parents
- Des loisirs à vocation familiale
- Des actions à vocation sociale
- Des temps d'animation de la vie locale

Elle participe à des processus qui facilitent les complémentarités des différentes parties prenantes dans un souci de faire-ensemble.

Concernant la politique territoriale locale, le centre social s'adapte régulièrement au gré des transferts ou non de compétences ou d'actions des communes à l'intercommunalité. Il a su provoquer la reconnaissance de ses partenaires en mettant en œuvre des réponses aux problématiques sociales et en s'adaptant aux évolutions des dispositifs publics, en faisant évoluer ses fonctionnements afin de s'adapter aux transformations de la société.

L'exemple le plus probant est certainement la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, développée sur la commune d'Heyrieux mais aussi sur les communes de St Just Chaleyssin et de Grenay. Le travail réalisé de manière conjointe avec les élus, les équipes enseignantes, les familles a fait évoluer les dispositifs d'accueil au-delà de cette réforme. Certaines communes ont transformé leur garderie périscolaire en accueil de loisirs améliorant ainsi les conditions et la qualité de l'accueil.

La possibilité offerte aux communes de revenir sur une semaine scolaire de 4 jours n'a pas engendré d'importantes conséquences pour le centre social. La confiance accordée par différents partenaires, a permis des développements avec d'autres communes. Le travail mené permet de continuer la construction des bases de l'intervention du centre social avec les collectivités en s'appuyant sur une démarche de partenariat particulière qui permet à chaque acteur de maîtriser son développement dans le cadre d'un accord. Le centre social agit ainsi sur plusieurs communes de proximité faisant parties de la zone de compétence du centre social, ou plus éloignées, ce qui pourrait alors s'apparenter à la zone d'influence du centre social.

C'est également le cas depuis qu'a été confiée la gestion du Relais Assistantes Maternelles Colin Collines au centre social. La zone d'intervention du Relais, en écho à la zone d'intervention du Relais Les Petites frimousses situé à St Georges d'Espéranche, ne correspond pas à la zone de compétence du centre social. Dans tous les cas, elle l'a fait bouger. Pour le centre social, c'est aussi l'occasion de proposer une offre d'accueil globale pour les familles, une offre d'accueil individuel avec le Relais d'Assistantes Maternelles, une offre d'accueil collective avec l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants Les Petits Malins dont le centre social assure la gestion. Cela nous a même amené à réfléchir à une solution d'accueil pour les familles qui ont besoin d'un accueil ni individuel ni collectif. Malgré le fait que cette offre n'intègre pas encore la politique intercommunale en direction de la petite enfance et ne bénéficie donc pas d'un soutien local, nous continuons à penser que c'est bien ces trois formes d'accueil complémentaires qui permettent d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des familles, participant ainsi à la construction d'un projet global à l'échelle du centre social.

La place particulière qu'occupe le centre social sur le territoire ne doit pas faire oublier que rien n'est acquis. L'action du centre social est évaluée chaque année, fait l'objet de questionnements de la part des collectivités sur le bien-fondé de notre travail. Nous devons nous adapter au vu des évolutions constantes car il se peut que les actions d'aujourd'hui ne soient plus celles demain. Se remettre en question est important, cela nous permet d'évoluer, de rester humble, d'être capable de produire des actions adaptées à l'environnement dans lequel nous évoluons et surtout, cela nous permet de trouver ce qui est acceptable pour l'ensemble des parties. Cela nous permet également de toujours porter une attention particulière aux habitants, à leurs besoins et de conserver une proximité avec des actions déconcentrées, en utilisant les ressources de chaque commune, en adaptant les actions et projets à la diversité des réalités sur les différentes zones de l'intercommunalité.

Faire reconnaître le projet et l'agrément de la Caisse d'Allocations familiales, c'est aussi reconnaître :

- L'utilité sociale du projet centre social
- Un mode d'intervention volontaire qui croise des éléments des politiques publiques et des besoins sociaux
- La pertinence de sa démarche globale et participative

C'est aussi une démonstration de l'adaptabilité de la structure à une nouvelle configuration liée à l'évolution d'un territoire, à des politiques nationales.

Partie 2 - La démarche de renouvellement

- I. Méthodologie et calendrier
- II. Des instances, des groupes de travail, des outils

La participation et l'implication des habitants dans le pilotage et la mise en œuvre des actions qui les concernent, constituent le cœur même de ce qu'est un centre social.

Au-delà de l'intention, l'équipe du centre social a toujours été attentive à ce que l'injonction institutionnelle nécessaire à l'agrément et aux financements de la structure soit un espace de liberté pour que le projet soit le plus proche des besoins des habitants.

I. Méthodologie et calendrier

La volonté d'élaborer le plus collectivement possible, d'impliquer chacun nécessite du temps et un outillage pour que les préoccupations individuelles puissent évoluer vers des enjeux collectifs.

Cela permet les allers-retours qui favorisent cette évolution, cette transformation. Cela autorise la possibilité de se poser, de réfléchir, de penser, de revenir sur ce que l'on se dit. En fait, cela paraît indispensable si l'on veut impliquer les habitants dans la construction et donner à chacun du pouvoir pour agir.

Les administrateurs du centre social, des habitants, les partenaires, les salariés sont alors tous invités à prendre leur part à cette élaboration collective.

Trois grandes étapes ont été validées pour construire le projet social 2020-2023. A l'issue de chacune, un comité de pilotage a permis de valider la précédente et de donner l'élan nécessaire pour construire la suivante.

Afin d'arriver vers la Commission d'Action Sociale de la CAF à l'automne 2019, nous avons démarré à l'automne 2018. Cette temporalité d'une année me semble le bon compromis pour éviter de perdre les participants tout en laissant le temps pour éviter tout étouffement.

Un premier temps préparatoire en conseil d'administration a permis de proposer et de valider les préalables nécessaires à la démarche d'élaboration. C'est aussi l'occasion d'installer de manière définitive le comité de pilotage qui va assurer le suivi de l'ensemble du processus, le fait que les étapes intermédiaires, les intentions de départ soient respectées tout au long de la démarche. Ces

préalables ont pour objet de faciliter le jalonnement du travail et permettent un véritable soutien pour le travail d'écriture.

La deuxième phase aboutit au deuxième comité de pilotage au printemps 2019. C'est sur l'ensemble de cette période que le travail le plus important a lieu. En effet, l'objet de cette phase est de porter différents regards croisés sur le territoire d'intervention du centre social, sur les caractéristiques et les besoins des habitants qui le composent, sur ce qui a été réalisé en comparant la situation actuelle avec la situation initiale de référence, sur la manière dont cela a été réalisé.

Pour cela, différentes sessions vont permettre de poser les premiers éléments du projet social 2020-2023. Ces sessions sont les suivantes :

- Le diagnostic de territoire qui permet de porter un regard sur le développement du territoire en écho avec le développement du centre social
- L'évaluation du projet social à partir des axes de travail et des objectifs définis dans le projet social 2016-19 mais aussi de manière transversale afin d'avoir une vision la plus complète possible
- L'analyse du fonctionnement interne

C'est également à l'issue de cet ensemble que les axes de travail pour le projet à venir vont être déterminés.

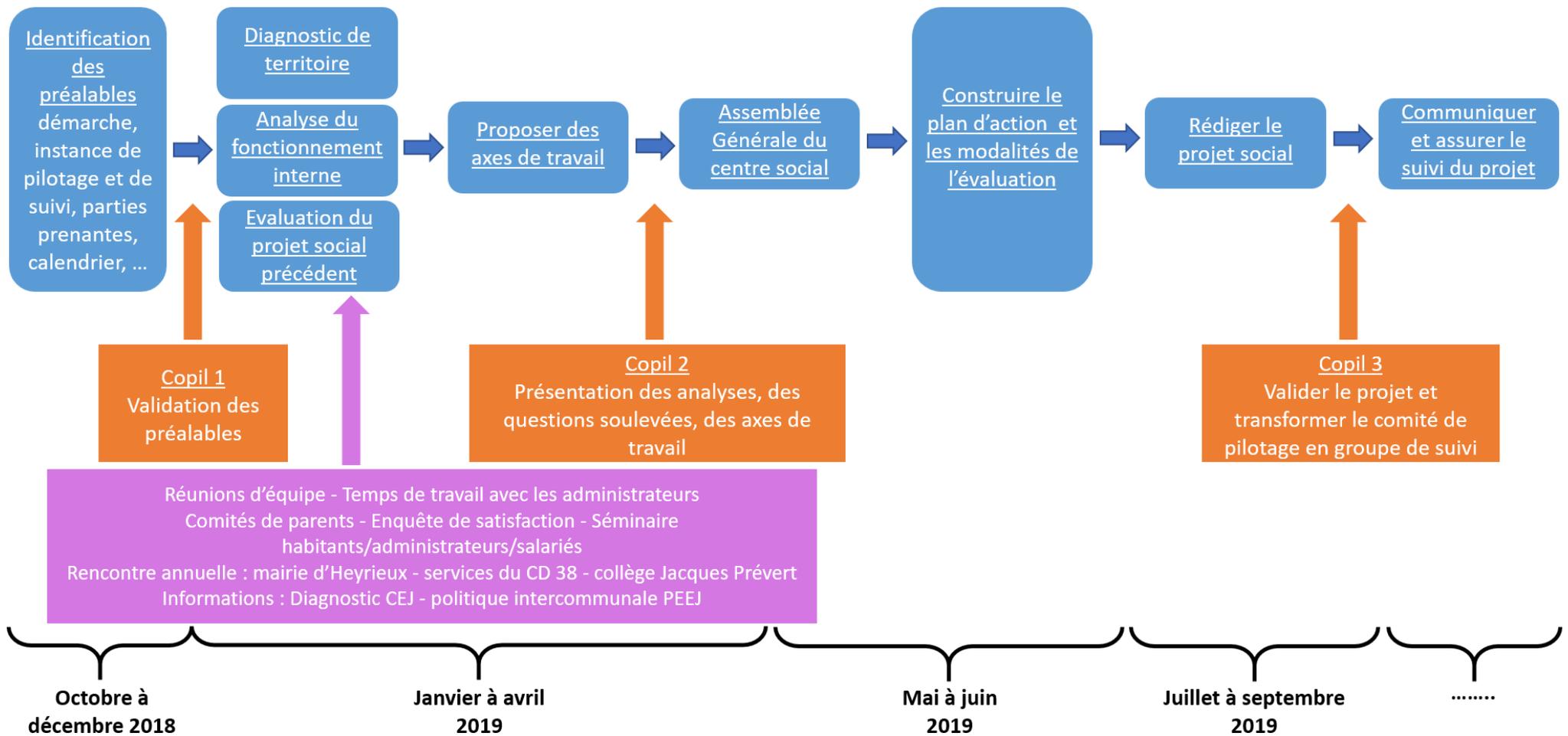
Afin de partager avec l'ensemble des parties prenantes, il nous a semblé pertinent d'avoir un temps de présentation et d'échanges sur la démarche entreprise et les axes de travail à venir durant l'assemblée générale annuelle.

Celle-ci a eu lieu courant mai 2019. En effet, les adhérents du centre social, principal acteur de la vie démocratique de l'association sont une composante déterminante du projet à venir. Ce sont eux qui élisent leurs représentants au sein du conseil d'administration dont certains sont membres du comité de pilotage. A ce titre, et afin de légitimer les élus associatifs, il semble quasi obligatoire de valider lors de l'assemblée générale l'avancée du travail et les axes de travail définis.

La troisième phase permet ensuite :

- De construire le plan d'action par les équipes salariées et bénévoles, de leur inscription dans les orientations à leur évaluation, aux modalités d'ajustement si besoin.
- De formaliser le projet social par le travail d'écriture au regard de l'ensemble des éléments
- De transformer le comité de pilotage en un groupe de suivi.

Cette troisième phase devrait alors se terminer par le prochain comité de pilotage au début de l'automne 2019, comité de validation du projet dans son aboutissement à l'issue d'une démarche longue, engageante mais remplie de richesse, d'analyse et de pertinence.



II. Des instances, des groupes de travail, des outils

Pour travailler à l'élaboration du projet social dans le cadre de la démarche que nous avons pensée, le centre social a souhaité élargir au plus grand nombre ces temps tout en utilisant les instances qui fonctionnent tout au long de l'année.

Une démarche d'évaluation en direction des adhérents et des habitants a été également réalisée. A partir de questionnaire, en utilisant notamment les temps d'animation de la vie locale organisés durant l'année, nous avons pu recueillir des observations positives, parfois négatives, souvent pertinentes, qui sont venues alimenter les regards portés dans des cadres moins ouverts, plus formels. Ce temps nous a permis également de travailler avec les bénévoles pour qu'ils puissent nous faire des retours sur le fonctionnement du centre social.

Le temps et les forces que nous avons utilisés ne nous ont pas permis de faire mieux.

Tout d'abord, depuis de nombreuses années, le centre social met en place des comités de parents au sein des différents accueils collectifs à savoir l'EAJE Les Petits Malins, l'accueil de loisirs Les Trouve Tout ainsi qu'au sein de l'accueil de loisirs périscolaire sur la commune de St Just Chaleyssin. Ces groupes permettent aux familles utilisatrices de porter un regard sur le fonctionnement que ce soit dans un souci de meilleure compréhension que dans un souci d'amélioration. Ce travail régulier a permis ainsi de mettre les premiers mots sur ce que nous pouvions attendre d'un travail d'évaluation sur une partie des services mis en œuvre au sein du centre social.

Un travail spécifique a également été mené en direction de l'équipe de salariés permanents. Depuis de nombreuses années, nous définissions ce qu'était un salarié permanent en fonction du nombre d'heures que celui-ci travaillait au sein du centre social. Il nous a semblé que cette clé de lecture n'était pas forcément la plus juste. Nous avons donc élaboré collectivement une nouvelle définition de ce qu'est un salarié permanent au sein du centre social. L'équipe est en effet assez jeune au niveau de l'expérience professionnelle mais également novice pour un grand nombre quant à la culture « centre social ». Cela duré près d'un an et nous avons pris le parti de faire de ce travail un véritable temps de formation et d'expérimentation. Chacun a pu s'exprimer, des petits groupes se sont construits pour approfondir les notions, des échanges permettaient de renforcer des certitudes et des doutes.

Cela a eu comme conséquence une évolution des modes opératoires que beaucoup utilisaient. Le repli sur soi, le bon fonctionnement de son service, la gestion de l'existant, l'objectif commun, à savoir la réalisation du projet social, devenait la primeur du travail.

La construction d'une culture commune pouvait alors améliorer notre travail en équipe et permettre à chacun de trouver une place en investissant les adhérents au-delà de leurs besoins, en essayant de les faire passer d'un statut de consommateur à celui d'acteur du projet.

Un temps fort de la démarche mise en œuvre a été la mise en place d'un séminaire ayant pour thème le projet social courant décembre 2018. Jusqu'ici, nous avons un séminaire annuel qui regroupait les administrateurs et un certain nombre de salariés. Cette année, nous avons convenu d'ouvrir ce séminaire à des adhérents, à des habitants.

Nous n'avons pas mesuré à quel point cela pouvait être une réussite. En effet, le séminaire a permis à 54 personnes de travailler ensemble. Sur ces 54 personnes, il y avait :

- 12 administrateurs
- 23 salariés
- 19 habitants représentant les habitants de la zone de compétence principalement

Le travail de communication avait très bien fonctionné et les échanges que nous avons en interne sur la place de chacun dans cette volonté de rechercher l'implication des habitants, permettaient à tous de s'inscrire dans cette démarche. La preuve en est, le comité technique qui a eu lieu mi-février 2019 voyait encore 12 habitants assistés au rendu du travail.

Durant une journée entière, des groupes constitués des différentes parties prenantes ont effectué un travail d'analyse du projet social 2016-19. Après un temps de mise à niveau de l'ensemble des participants sur les attendus de la CNAF, le rétroplanning, la démarche mise en œuvre, Deux thématiques permettaient d'évaluer :

- Les services mis en place en direction de la population
- L'accueil et la participation des habitants, la communication, la place des parents

Outre, ces espaces et ces groupes de travail, un comité de pilotage a été mandaté dès le début afin de s'assurer du respect des étapes tant dans leur contenu que dans les démarches entreprises et la temporalité du déroulement avec en point de mire la validation du projet social construit. Le comité de pilotage est composé des membres de l'équipe de direction du centre social, de 7 administrateurs, de représentants de la mairie d'Heyrieux, de la déléguée de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, de représentants de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

Enfin, dans le but de compléter ces différentes approches, nous avons utilisé les outils à notre disposition et notamment le diagnostic effectué dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse intercommunal, et sollicité des rendez-vous auprès des différentes institutions de proximité. Ces rencontres étaient construites autour du questionnement suivant : Quel regard portez-vous :

- Sur le territoire ?
- Sur le centre social ?
- Sur le travail réalisé ?
- Sur le travail de coopération entre la collectivité ou l'institution que vous représentez et le centre social aujourd'hui ? et demain ?

Nous avons pu ainsi rencontrer la municipalité d'Heyrieux, le collège Jacques Prévert, les services du Département de l'Isère. Nous n'avons pu rencontrer la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné ce qui nous semble fort dommage. Nous les solliciterons de nouveau à la rentrée de septembre 2019 même si nos échanges, à ce moment, ne pourront faire évoluer le travail de rédaction du projet social et même si nous avons bien conscience que des échéances électorales se profilent à l'horizon.

L'ensemble de ces analyses, de ces regards constituent l'ossature de ce que nous avons souhaité au niveau de la démarche d'élaboration de notre projet social. Les différents recueils que nous avons réalisés sont la base de la construction de notre prochain projet social. L'engagement de chacun dans la vie du centre social est un enjeu essentiel qui construit l'adéquation entre les besoins des habitants et les réponses de l'institution, l'inscription du centre social dans les politiques locales.

Partie 3 - L'évaluation du projet social 2016-19

- I. Axe 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble »
- II. Axe 2 : Soutenir et promouvoir des parcours d'engagements individuels et collectifs au sein de l'association
- III. Axe 3 : Renforcer la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents
- IV. Axe 4 : Construire une identification du centre social sur un territoire d'intervention en mouvement

Afin que l'évaluation soit porteuse de sens, nous sommes partis des postulats suivants :

- L'évaluation du projet du centre social, c'est avant tout apprécier sa juste valeur, sa mise en œuvre, les effets produits au regard des objectifs initialement prévus, les besoins du territoire, les enjeux de transformation sociale.
- L'évaluation, c'est un processus permanent qui intègre une démarche collective. Elle doit être utilisée comme un outil d'accompagnement des personnes, des projets, des politiques, des évolutions territoriales. Ainsi, elle se distingue de la seule dimension de contrôle.

Afin que l'évaluation soit porteuse de sens, nous avons fait le choix :

- D'associer l'ensemble des parties prenantes afin d'avoir une vision globale la plus complémentaire possible, d'interroger les perceptions de chacun par rapport aux actions et au projet centre social, par rapport à leurs attentes ou celles de leurs institutions
- D'associer les habitants afin de mieux identifier leurs besoins, d'ajuster les objectifs et d'améliorer leur traduction opérationnelle en actions tout en ayant conscience des contraintes institutionnelles et des enjeux du territoire. En cela, l'évaluation sert à produire une information éclairante qui viendra aider la prise de décision.
- D'associer les équipes salariées et bénévoles du centre social afin de construire un cadre commun qui permet d'assurer le pilotage de l'association, de suivre la mise en application du projet, de l'adapter en permanence aux évolutions.

Afin que l'évaluation soit porteuse de sens, nous avons construit une évaluation :

- Un premier temps en fin d'année 2017 nous a permis de mesurer l'avancée du projet à mi-parcours puis un deuxième temps a eu lieu en fin d'année 2018-début d'année 2019 qui a permis de compléter et actualiser le premier, afin de prendre en compte un peu plus de 36 mois de projet.
- Collectivement aussi lors d'un séminaire à l'automne 2018, véritable espace de réflexion entre professionnels, adhérents, usagers, habitants, partenaires. Le centre social devient alors un partenaire du développement social local, au-delà d'un seul prestataire de service répondant à la commande publique.

L'évaluation, les regards portés, les analyses construites, une réalisation rigoureuse mais sans doute incomplète, portent tout ou partie du futur contrat de projet du centre social pour les années à venir.

En terme de présentation, nous avons fait le choix d'évaluer chaque axe du projet social par rapport aux résultats attendus et aux indicateurs définis lors de l'élaboration du projet. Après un rappel du contenu de chaque axe et des objectifs généraux, nous énumérerons également les moyens développés en précisant la portée de ces objectifs et les résultats observés. Des focus seront également réalisés dans un souci d'approfondir l'activité du centre social, la méthodologie mise en œuvre pour construire les réponses, les effets et les impacts de l'activité du centre social sur son environnement.

Enfin, un code permettra d'avoir une vision du degré d'atteinte de chacun des objectifs généraux du projet :



Degré de satisfaction (quant aux résultats attendus) globalement satisfaisant



Degré de satisfaction (quant aux résultats attendus) moyennement ou insuffisamment satisfaisant



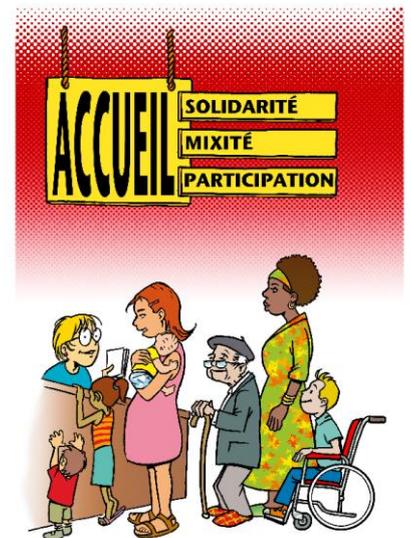
Degré de satisfaction (quant aux résultats attendus) globalement insatisfaisant

I. L'axe 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble »

Rappel du projet 2016-19

Cet axe cherche à répondre à l'évolution des besoins des différents publics notamment, les plus vulnérables, les jeunes et les seniors. Cela ne doit pas pour autant empêcher de faire évoluer les différents services dont le centre social assure la gestion, de manière concertée, pour mieux répondre aux habitants. Des opportunités existent également sur le territoire en lien avec les différentes collectivités. Le centre social doit être attentif, questionner son développement, adapter l'existant afin de s'inscrire pleinement dans une politique sociale territoriale.

A travers cet axe, le centre social souhaite travailler à une amélioration de sa fonction accueil et mettre en œuvre de nouvelles formes d'intervention pour aller au plus près des habitants et provoquer la rencontre de publics qui, aujourd'hui, ne viennent pas au centre social.



Cet axe du projet social 2016-19 s'articule autour de 4 objectifs généraux :

Améliorer l'accueil
au sein du
centre social



Participer à la
construction de
projet d'accueil pour
certains publics



Porter une attention
particulière aux
personnes en
situation de fragilité



Développer l'outil
culturel comme
vecteur de liens
sociaux



I.1. Eléments de réussite et points positifs

- Diversification des rencontres dans les murs (avec les familles) et hors les murs (avec les habitants). Nous avons ainsi institué les comités de parents pour les utilisateurs des services du centre social. En lien avec le bailleur social ou directement avec l'association des locataires des logements collectifs locatifs de la commune d'Heyrieux, nous organisons ou soutenons des actions facilitant les liens entre les habitants.
- Ouverture de l'accueil du centre social de manière ponctuelle le samedi matin pour mieux nous adapter aux contraintes des familles et à une amplitude journalière importante en dehors du domicile familial. Cette ouverture permet notamment aux familles de venir s'inscrire.
- Réévaluation chaque année du nombre de places nécessaire pour répondre à la demande des familles. Cet élément concerne principalement les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.
- Prise en charge de la gestion du Relais Assistants Maternels Colin Collines depuis 2017.
- Mise en place d'une complémentarité de réponses en direction des jeunes enfants avec la mise en place de l'espace d'accueil « Bulles d'Echanges »
- Déménagement des services en direction de la petite enfance dans de nouveaux locaux à partir du 1^{er} janvier 2020.
- Mise en place de temps passerelles entre les différentes tranches d'âge (petite enfance-enfance-jeunesse) afin de construire une continuité éducative.
- Participation à une expérimentation « Soutien à la Jeunesse et Prévention » en lien avec la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné (qui en assure le pilotage) et des associations locales.
- Construction de saisons culturelles pour les enfants.
- Proposition d'ateliers socioculturels variés
- Participation au temps de coordination intercommunale dans le cadre du contrat enfance jeunesse.
- Accueil de permanences afin de compenser l'absence de certains services sur le territoire (exemple : permanence de travailleur social de la CAF pour les allocataires).

I.2. Points d'attention et faiblesses

- Absence de cohérence quant à l'offre de loisirs éducatifs qui entraîne une disparité peu lisible pour les familles selon si les compétences sont intercommunales ou communales (nombre de places pour les enfants de moins de 6 ans, nombre de places agréées, ...)
- Faible fréquentation de l'accueil jeunes les mercredis.
- Absence d'un lieu d'accueil dédié aux adolescents, aux jeunes majeurs, à leurs parents, différent du siège de l'association qui aujourd'hui n'est pas ou peu adapté et qui ne facilite pas la rencontre et le lien avec ce public.
- Arrêt de la proposition d'offre culturelle en direction du jeune public faute de soutien financier.
- Prémices de réponses spécifiques en direction des séniors (démarrage d'une action autour de l'utilisation des nouvelles technologies).

- Certains publics ne viennent plus au centre social suite à l'arrêt de certaines activités ou de certains dispositifs (Saveurs d'ailleurs, navette de convoyage, ...).

EN SYNTHÈSE

Après avoir augmenté les amplitudes horaires et les périodes d'ouverture durant le projet social précédent, le centre social continue à œuvrer pour une amélioration de l'offre de services en direction des enfants avec notamment la mise en œuvre de complémentarité entre les actions dans un souci de cohérence éducative.

Le centre social démontre dans son action l'attention qu'il porte aux caractéristiques de la population (qui seront présentées dans la partie 4 du projet social). Cette attention reste nécessaire afin de participer à la construction de réponses aux besoins des habitants.

L'ouverture le samedi matin est un véritable point d'amélioration pour les familles. L'accompagnement pendant près d'une année d'un groupe d'habitants par la directrice du Pôle Petite Enfance a permis la mise en œuvre d'une nouvelle forme d'intervention en direction des familles et des jeunes enfants. En effet, outre un accueil individuel, le Relais Assistants Maternels, et un accueil collectif, l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, il est possible aujourd'hui pour les parents de jeunes enfants de trouver un espace de rencontres et d'échanges différent, Bulles d'Echanges, qui se rapproche dans son format d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Ces développements nécessitent des moyens humains adaptés afin de maintenir leur pérennité. Certaines actions doivent être questionnées (les adolescents et les jeunes majeurs, les seniors) et partagées avec les partenaires institutionnels et associatifs du centre social afin de les améliorer.

De manière générale, le travail effectué doit être une étape, l'effort est à poursuivre dans cette direction.

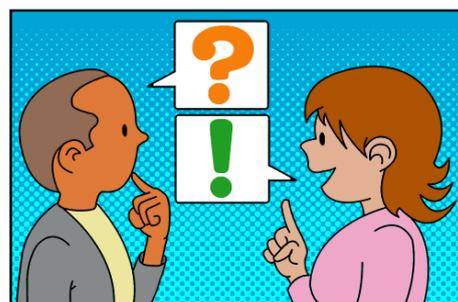
II. L'axe 2 : Soutenir et promouvoir des parcours d'engagements individuels et collectifs au sein de l'association

Rappel du projet 2016-19

A travers cet axe de travail, le centre social souhaite faciliter la participation des habitants au pilotage de l'association dans un premier temps, soutenir la dynamique associative territoriale, créatrice de lien social. Etre administrateur au sein du centre social et culturel d'Heyrieux n'est pas chose aisée. L'association est importante, les salariés sont nombreux, et les relations partenariales complexes. De plus, l'engagement bénévole étant volontaire, il est nécessaire de travailler continuellement au transfert de compétences afin d'assurer la transmission dans un souci de continuité et de garantie du projet.



La place particulière qu'occupe le centre social sur le territoire doit être un soutien pour les associations existantes et participer à l'émergence de nouveaux projets collectifs dans un souci d'éducation populaire et de promotion des individus.



Cet axe du projet social 2016-19 s'articulent autour de 2 objectifs généraux :

Renforcer la
participation des
habitants



Soutenir la vie
associative
locale



II.1. Éléments de réussite et points positifs

- Culture du bénévolat développée. Près de 70 personnes s'investissent bénévolement dans l'association pour la mise en place d'activités régulières, dans la gouvernance associative, ou de manière ponctuelle lors de temps forts.
- Structuration d'un parcours d'engagement pour les administrateurs
- Travail sur la posture des salariés, générateurs de l'implication des habitants dans le projet
- Mise en place de comité de parents et d'espaces de rencontres des familles moins formels (les petits déjeuners, la pause-café, ...)
- Accompagnement d'habitants dans la construction de projets collectifs et d'intérêt général (Bulles d'Echanges, saveurs d'ailleurs, espace de jeux « Jeux, jouets, ..., je joue !!! », Jardin Solidaire, ...)

- Partenariat avec des associations locales
- Mise à disposition de moyens matériels aux associations

II.2. Points d'attention et faiblesses

- La difficulté de fédérer des bénévoles
- Des inscrits aux ateliers qui se comportent plutôt en usagers qu'en adhérents à une association dont ils sont partie prenante.
- Des salariés qui manquent d'expérience dans la sollicitation des adhérents et des habitants pour s'impliquer et participer afin de les associer pleinement à la définition et à la réalisation des activités menées.
- Un accompagnement nécessaire des vacataires, salariés ou bénévoles, afin d'établir des liens avec le projet

- Une fonction politique des administrateurs à renforcer.

- La place des membres de droit dans la gouvernance associative

- Consolidation du centre social comme lieu ressource pour la vie associative

EN SYNTHÈSE

Il existe une importante mobilisation des acteurs (salariés, bénévoles, administrateurs, usagers) au sein du centre social avec la recherche d'une implication systématique des habitants dans la mise en œuvre des projets de l'association. La notion de projet est ancrée et permet de construire une dynamique qui implique et fait lien entre l'ensemble des parties prenantes.

Le centre social est un espace de promotion de l'engagement bénévole. Chacun trouve une place et bénéficie de l'accompagnement nécessaire à son accomplissement. Un accueil individualisé, des temps de formation sur le statut, la place et la fonction d'un administrateur, l'accompagnement mis en œuvre en interne avec le soutien de la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère sont autant d'éléments facilitant l'inscription des nouveaux administrateurs dans le projet. Ce renouvellement régulier des administrateurs, leur engagement pour un projet de développement social local, participe à un ancrage des actions dans le réel. Il construit l'équilibre des pouvoirs, véritable garantie du projet et du fonctionnement démocratique d'un collectif, facilite la prise de responsabilité et reconnaît les personnes dans leur prise d'initiative.

Des espaces et les instances de concertation et d'élaboration permettent à chacun de se situer vis-à-vis de l'autre, clarifient les fonctions des administrateurs et celles des salariés, les modalités de relations.

Pouvant s'appuyer sur une solidité organisationnelle, fonctionnelle et des compétences à mettre au service du territoire et des partenaires, la construction d'une culture professionnelle au sein de l'équipe, parfois inexpérimentée quant à la forme d'intervention sociale mise en œuvre, permettra de dépasser la gestion d'activités ou de services.

La réforme des rythmes scolaires a demandé une mobilisation importante du centre social pour faire des propositions d'activités. Cela a amené par conséquent certains rapprochements avec des associations locales. L'arrêt de la réforme n'a pas entraîné d'arrêt quant au partenariat mis en œuvre avec les autres acteurs associatifs. Le centre social et culturel d'Heyrieux continue d'offrir des moyens logistiques aux associations locales. Les habitudes sont créées et cela renforce le soutien que peut apporter le centre social, la place qu'il occupe surtout sur la commune d'Heyrieux sur laquelle il est implanté.

III. L'axe 3 : Renforcer la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents

Rappel du projet 2016-19

Cet axe de travail est le projet famille du centre social, point d'appui de l'agrément « Animation Collective Famille » par la CAF. Le projet familles permet la transformation des demandes des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale du territoire, vise à répondre aux problématiques familiales du territoire et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Il s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et sur la capacité du centre social à tisser des relations privilégiées avec les familles.



Il participe de manière transversale aux différents axes retenus même s'il fait l'objet d'un traitement particulier lié à la fonction de coordination du référent famille.

Cet axe du projet social 2016-19 s'articule autour de 3 objectifs généraux :

Optimiser la complémentarité éducative au côté des familles



Renforcer les liens familiaux et parentaux



Soutenir les parents dans leur fonction parentale

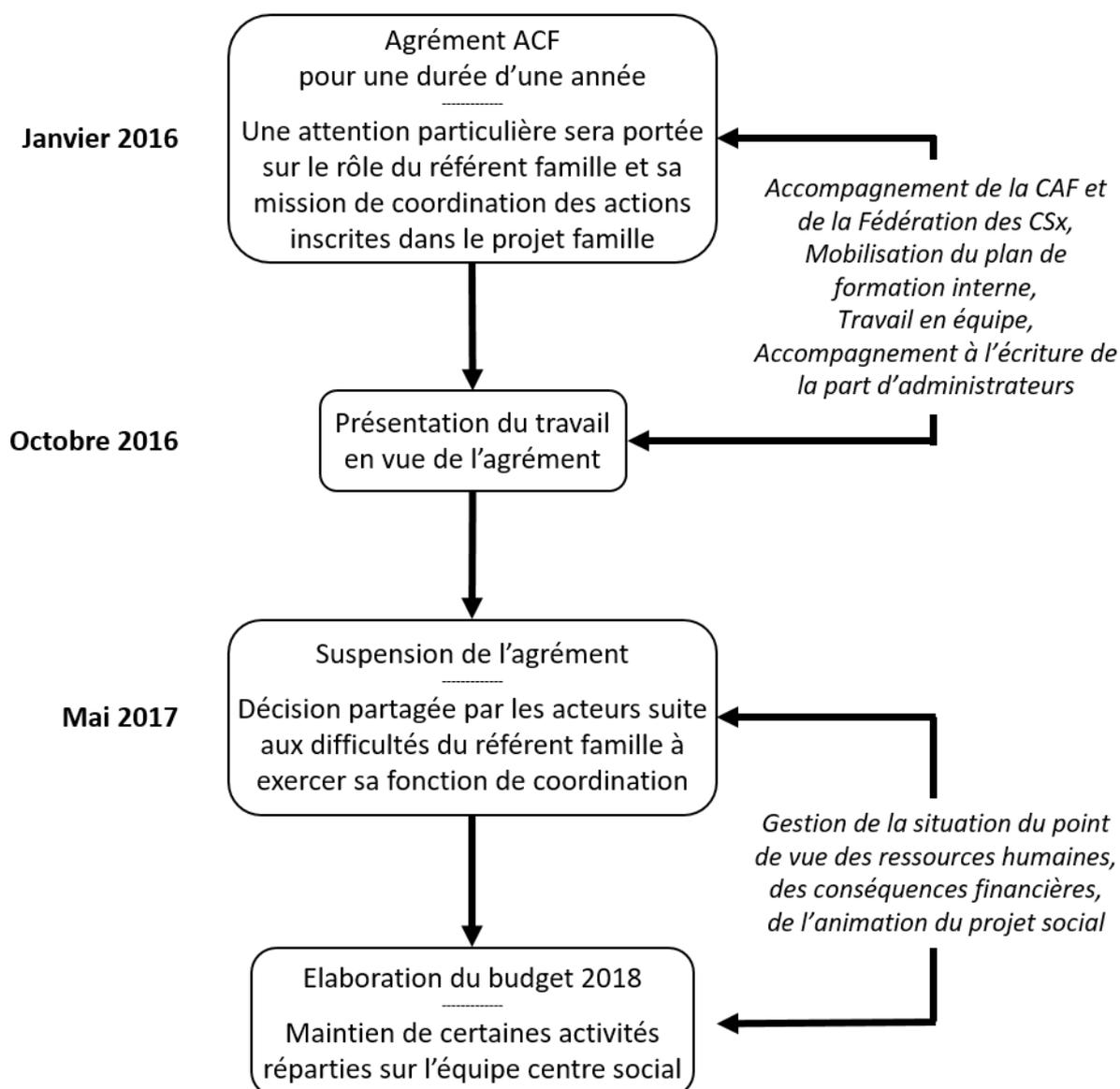


Une contextualisation et une analyse particulière sont nécessaires pour cet axe qui constitue le projet famille.

III.1. Rappel du contexte

Le centre social et culturel a vu son agrément Animation Collective Famille suspendu durant le contrat de projet. Cet agrément est le dispositif d'appui au projet famille.

Afin de travailler l'évaluation de cet axe du projet, il semble nécessaire de revenir sur les raisons qui ont amené à suspendre l'agrément.



Après un agrément provisoire d'une année et des attendus précis de la Caisse d'Allocations Familiales, le travail mis en œuvre n'a pas suffi à obtenir l'agrément pour la durée du projet social. La suspension de l'agrément a entraîné de fait un arrêt du soutien de la mairie d'Heyrieux, celui-ci étant lié à l'obtention de l'agrément. Afin de ne pas totalement pénaliser les familles et répondre à la mission d'animation de la vie locale du centre social, le conseil d'administration a souhaité maintenir certaines actions, réparties sur l'équipe du centre social. En parallèle, nous avons dû gérer une situation de crise très conflictuelle pour l'association.

Les procédures ont été longues et compliquées jusqu'en juin 2019, date à laquelle la salariée a quitté le centre social. Depuis lors, nous avons entamé une nouvelle procédure de recrutement qui nous l'espérons aboutira à une embauche pour le mois de septembre 2019 et à la redynamisation du travail en direction des familles.

III.2. Éléments de réussite et points positifs

- Proposition de temps forts propices au lien social (fêtes des 4 saisons, ...)
- Mise en place de temps de loisirs familiaux (sorties familiales, accompagnement au départ en vacances, ...)
- Proposition d'activités intergénérationnelles

- Accompagnement de projets d'habitants (saveurs d'ailleurs, ...)

- Cohérence et transversalité des actions

- Appui et accompagnement des équipes à la mise en œuvre de comité de parents dans chaque lieu dans lesquels le centre social intervient
- Accompagnement à la mise en place de temps passerelles entre les différents services internes organisés par le centre social (petite enfance/enfance et enfance/adolescence)

- Construction et mobilisation de partenariat avec les établissements scolaires, les services sociaux, ...

III.3. Points d'attention et faiblesses

- Suspension de l'agrément ACF depuis le 1er janvier 2017
- Absence de référent famille

- Arrêt de nombreuses actions à destination des familles malgré un choix de l'association pour le maintien de certaines d'entre elles portées par le reste de l'équipe

- Un public qui ne vient plus au centre social

EN SYNTHÈSE

Au cours du projet social, le pôle adultes et familles a vu son activité décroître. Le nombre d'actions a été diminué de manière drastique afin de ne pas mettre en difficulté le centre social dans sa globalité que ce soit du point de vue financier (nous ne bénéficions plus des financements de la Caisse d'Allocations Familiales ni de ceux de la mairie d'Heyrieux) mais également du point de vue des ressources humaines (il y a eu une répartition des actions sur les autres salariés du centre social). Cela a permis de maintenir certaines actions du projet, transversales aux différents pôles organisés en interne (pôle petite enfance et pôle enfance-jeunesse).

Les liens avec les familles ont été distendus et sont à reconstruire. Nombreuses d'entre elles ne fréquentent plus l'équipement. L'investissement de certains bénévoles dans la mise en œuvre des actions s'est également essoufflé depuis la suspension de l'agrément ACF. Le travail en réseau et le partenariat sont également à renforcer.

Nous imaginons cependant qu'une nouvelle embauche sur la fonction de référent famille permettra de recréer les liens, de relancer une nouvelle dynamique, de reconstruire un projet en direction des familles. Nous œuvrons pour cela avec la perspective de retrouver une dynamique dès la rentrée de septembre 2019.

IV. L'axe 4 : Construire une identification du centre social sur un territoire d'intervention en mouvement

Rappel du projet 2016-19

Depuis de nombreuses années, le territoire d'intervention du centre social et culturel d'Heyrieux est en mouvement et va au-delà de son ancrage historique à la commune d'Heyrieux. Cette évolution demande une adaptation pour le centre social avec un changement d'interlocuteur mais surtout cela nécessite de faire un travail d'information important pour construire les liens avec les habitants de ce nouveau territoire, expliciter ce qu'est un centre social et particulièrement le centre social et culturel d'Heyrieux. Ce travail doit permettre d'aller au-delà des représentations et de valoriser le projet de développement social local mis en œuvre.



Cet axe du projet social 2016-19 s'articule autour de 2 objectifs généraux :

Améliorer la
communication du
centre social



Affirmer le rôle du
centre social sur le
territoire comme
acteur du lien social



IV.1. Éléments de réussites et points positifs

- Refonte du site internet
- Appropriation de certains outils pour communiquer régulièrement avec les habitants, les adhérents (Facebook, newsletter, ...)
- Création d'un outil de présentation de ce qu'est un centre social (quelques exemples illustrent les rappels du projet social 2016-19)

- Accompagnement de certaines communes sur nos champs de compétences et en faveur du développement de leurs services en direction de leurs concitoyens

IV.2. Points d'attention et faiblesses

- Méconnaissance du centre social, de son rayonnement, de son activité de manière générale et au-delà des services d'accueil des mineurs (permanences CAF, mise à disposition d'un espace numérique pour faciliter les liens avec les administrations ou services au public, ...).
- Des outils méritant d'être « modernisés », synthétiques, illustrés et qui doivent s'intégrer dans une cohérence de communication
- Utilisation des outils de communication existant sur le territoire : journaux municipaux, DL, ...

- Une appartenance « Heyrieux » symbolique de par son nom qui peut limiter la venue d'habitants d'autres communes
- La dénomination du centre social qui peut restreindre son action

- Intervention du centre social sur différentes communes doit être un point de départ, pas un aboutissement

EN SYNTHÈSE

Au cours du projet, la communication du centre social a fortement évolué avec un choix fort de faire appel à un prestataire externe pour améliorer les différents outils. Notre modèle économique ne nous permet cependant pas de tout faire d'un coup. Il a fallu faire des choix mais d'ores et déjà le site internet de l'association ainsi que la plaquette annuelle ont été retravaillés, leur modernité d'aujourd'hui étant très éloignée de leur bricolage d'hier.

A l'externe, la communication a globalement permis aux habitants de mieux nous repérer. Elle promeut l'activité du centre social et son projet. Mais nous sommes conscients que les outils ont des limites lorsque nous constatons que des habitants ne nous connaissent pas ou n'identifient pas des actions que nous proposons déjà.

Nous devons donc revisiter sur les années à venir l'ensemble de nos outils dans le cadre d'une stratégie de communication globale, réfléchir à des initiatives nouvelles mais surtout, nous ne devons pas oublier que les personnes qui composent l'association sont sans doute les vecteurs les plus importants d'une communication efficace. La fonction accueil reste donc primordiale et nécessite d'améliorer la connaissance de chacun d'entre nous sur les différentes actions menées afin de mieux porter le projet auprès du public.

Le travail mené auprès des collectivités, d'abord dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, et maintenant dans le cadre de l'évolution des dispositifs d'accueil périscolaires, fait évoluer les regards portés sur l'association, reconnaît des savoirs-faire et un engagement des équipes, démontre une relation de confiance.

Ce développement et la transformation d'un centre social de proximité en un acteur d'un projet politique territoriale doit cependant continuer à se construire en écho de la définition du territoire d'intervention qui, de fait, évolue.

Partie 4 - Présentation du diagnostic

- I. Les caractéristiques sociodémographiques
- II. L'environnement économique et équipements
- III. Diagnostic interne du centre social

Le diagnostic externe est issu du croisement de différentes sources de données :

- Les données de la Caisse d'Allocations Familiales 2017
- Les données mises en ligne sur le site de l'Insee
- L'analyse menée par les partenaires et notamment par la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné lors de l'élaboration du Contrat Enfance Jeunesse en 2018

L'analyse des données a été réalisée systématiquement pour la commune d'Heyrieux, lieu d'implantation du centre social, en écho avec les communes du territoire d'intervention défini lors du transfert de compétences à la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, avec l'ensemble de la communauté de communes ainsi que le département de l'Isère

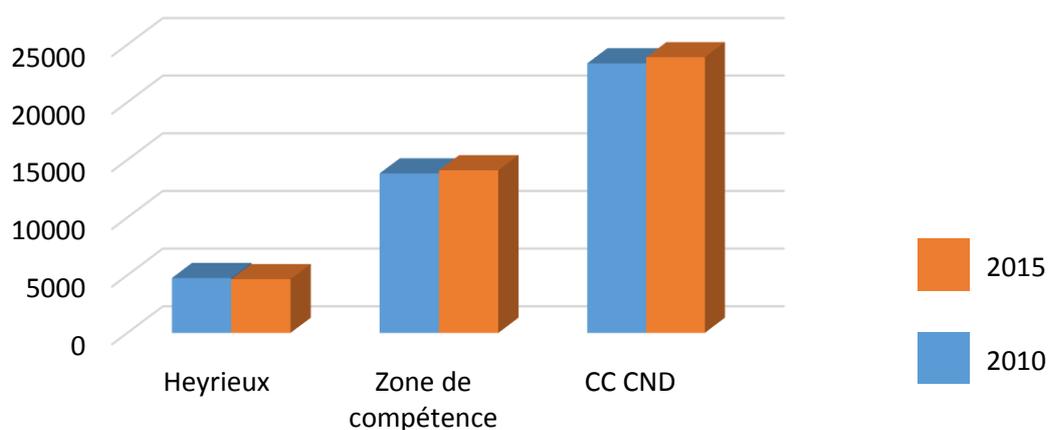
Le diagnostic interne permet principalement de regarder la typologie des adhérents du centre social.

I. Les caractéristiques sociodémographiques

I.1. La population du territoire

Heyrieux compte, en 2018, 4 721 habitants. C'est la commune la plus importante de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné qui comprend 23 898 habitants au total. Pour cette même année, Heyrieux représente donc 20 % de la population intercommunale.

Evolution de la population de 2010 à 2015 (Insee)



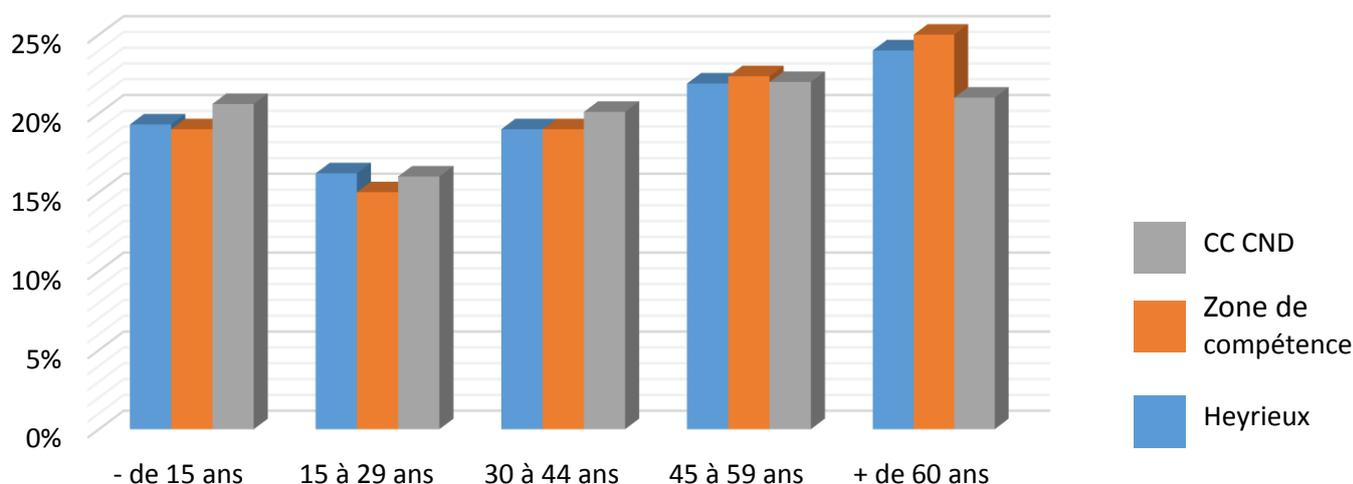
La population heyriarde a connu une augmentation constante sur la période allant de 1990 à 2010 avec une population qui est passée de 3 872 habitants à 4 756 habitants (+ 21 % environ sur la période). Puis, entre 2010 et 2015, la population de la commune d’Heyrieux a légèrement baissé de 2.2 % (4650 habitants). Cette tendance est proportionnellement inverse à l’évolution de la population, que ce soit à l’échelle de la zone de compétence du centre social ou de l’intercommunalité.

Depuis 2015, la tendance s’inverse de nouveau avec une hausse liée probablement à la construction de nouveaux logements sur la commune d’Heyrieux mais aussi plus globalement sur le territoire intercommunal. En 2016, la population était évaluée à 4 695 habitants et en 2017, à 4 701 habitants. Cette prévision d’augmentation se confirme en 2019 avec une estimation portée à 4 764 habitants.

Au niveau des tranches d’âge, l’analyse des données et leurs variations nous permettent de dire que la population est en augmentation chez les personnes de plus de 60 ans (+ 6 à 7 % à l’échelle de la CC) et en baisse chez les plus jeunes (- 3 à 4 % à l’échelle de la CC).

Les différents acteurs s’accordent à penser que sur le territoire la population vieillissante est à prendre en compte. Les questions du vivre ensemble, de l’intergénérationnel, du soutien et de l’assistance aux personnes isolées et fragilisées sont des préoccupations partagées.

Répartition de la population par tranche d’âge (Insee 2015)

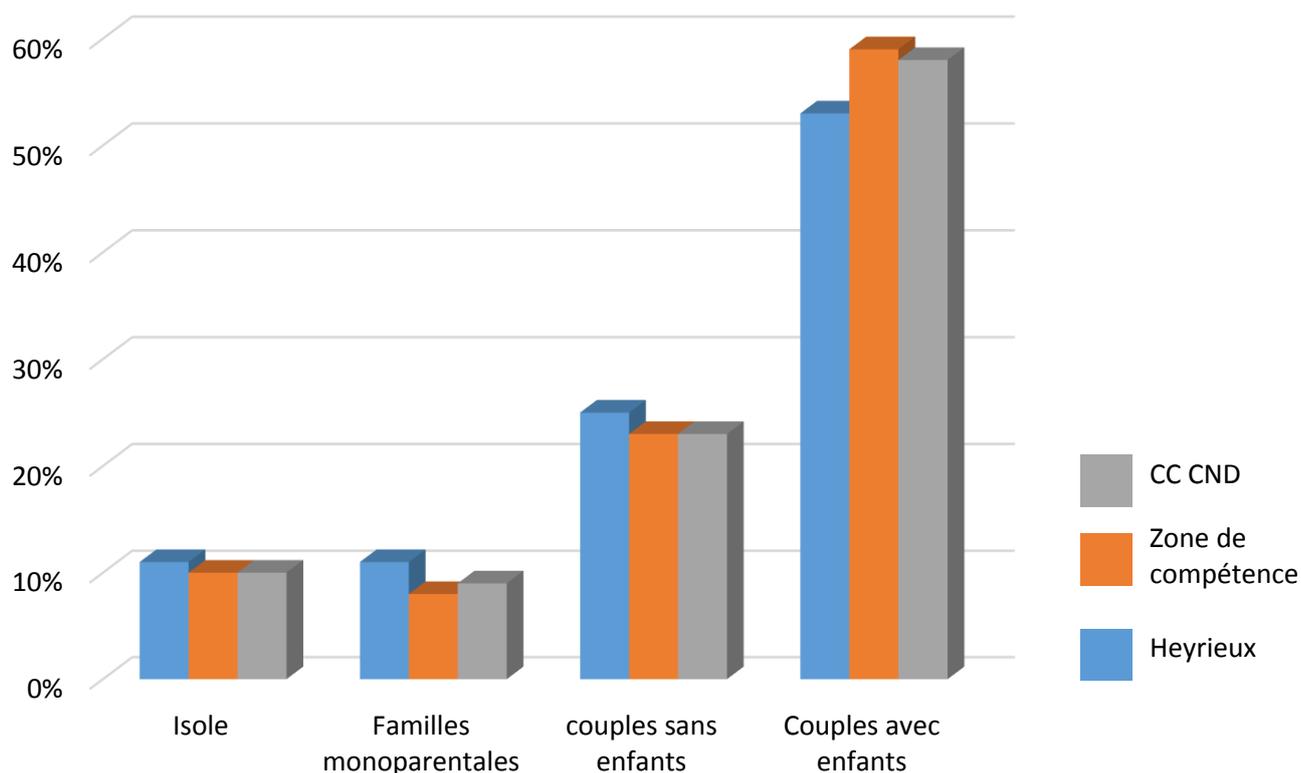


L'échelle des données statistiques de l'INSEE ne nous permet pas d'avoir une analyse plus précise au niveau des communes. Cependant, si l'on porte notre regard uniquement sur l'échelle de l'intercommunalité et même s'il existe des disparités par rapport à chacune des communes, il apparait que, pour 2016 :

- 25 % de la population intercommunale à moins de 18 ans et que les 11 - 17 ans représentent près de 45 % de cette tranche d'âge.
- 29 % de la population intercommunale à plus de 55 ans et les 55 - 64 ans représentent près de 45 % de cette tranche d'âge

Ces chiffres viennent confirmer que les adolescents et les « seniors actifs » sont une population importante. Une attention particulière quant à leurs besoins est sans doute nécessaire.

Composition des ménages (Insee 2015)



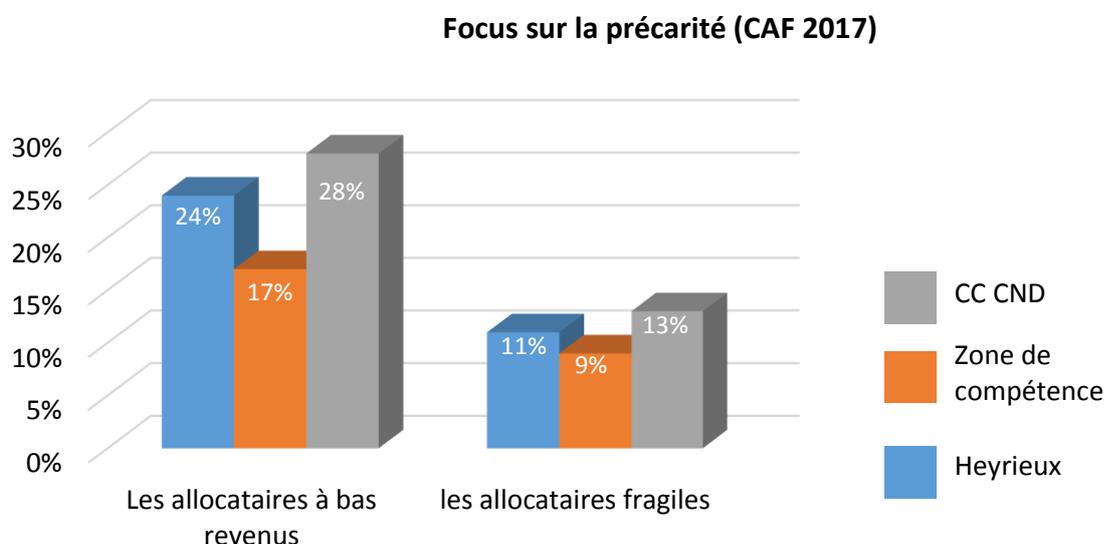
La population est composée en majorité de couples et principalement de couples avec enfants (plus de 50 %). La part des personnes en situation d'isolement et des familles monoparentales représente environ 10% des ménages ce qui se situe dans la moyenne départementale (10%).

Une étude commune par commune, laisse apparaître une disparité des structures familiales sur le territoire. Heyrieux est la commune qui connaît le plus de famille monoparentale (11%) ce qui est au-delà de la moyenne du département. En se référant aux données CAF 2017 portant sur les allocataires, cette tendance se confirme.

De manière générale, la notion de famille ressort de manière très importante quelle que soit l'échelle territoriale sur laquelle on porte notre regard (commune d'Heyrieux, zone de compétence, communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné).

I.2. Une population plutôt favorisée

Le revenu moyen par unité de consommation est en moyenne en 2015 de 22 973 € à Heyrieux, 23 817 € sur la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Il est en augmentation depuis plusieurs années. Le territoire est plus riche en moyenne que le département de l'Isère dont le revenu moyen s'établit à 21 673 €.



En traitant les données concernant la part des prestations dans les ressources des allocataires (CAF 2017), on note cependant certaines informations significatives.

Tout d'abord, il existe une disparité d'équilibre territoriale quant à ce critère. En effet, même si le taux de bénéficiaire du RSA sur la commune d'Heyrieux est équivalent au taux de la communauté

de communes (0.7 %), on peut noter que le taux est bien inférieur à celui du département de l'Isère (1.1 % dans le département).

Néanmoins, d'autres critères peuvent permettre un regard affiné et une vision des communes de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné.

Tout d'abord, la part des allocataires à bas revenus (dont le revenu par unité de consommation est sous le seuil de bas revenus), est de 24% sur la commune d'Heyrieux. Il est en dessous de la part moyenne du département (28%) mais bien au-dessus de celui de la communauté de communes (17%)

De même, la part des allocataires fragiles (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations) est de 11% à Heyrieux quand il est de 9% sur la communauté de communes et 13% dans le département.

Globalement, il existe une différence de population entre la commune d'Heyrieux et les communes environnantes. Cette différence est sans doute liée à la composition de l'habitat sur la commune. En effet, depuis de longues années, la commune d'Heyrieux présente le nombre de logements sociaux le plus significatif du territoire intercommunal.

I.3. Le logement

Les familles présentes sur le territoire mettent en avant la qualité du cadre de vie et les services en direction :

- Des jeunes enfants : Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, Relais Assistants Maternels
- Des enfants et des adolescents : écoles primaires, accueils périscolaires, le collège Jacques Prévert à Heyrieux et le collège Péranche à St Georges d'Espéranche, des accueils de loisirs, un service jeunesse intercommunal
- Des services à la personne : l'association d'aides à la personne (ADMR)
- Des résidences pour les personnes âgées : EHPAD les Colombes, Résidence Les Pervenches
- De la population de manière générale : réseau de médiathèques, vie associative riche, ...

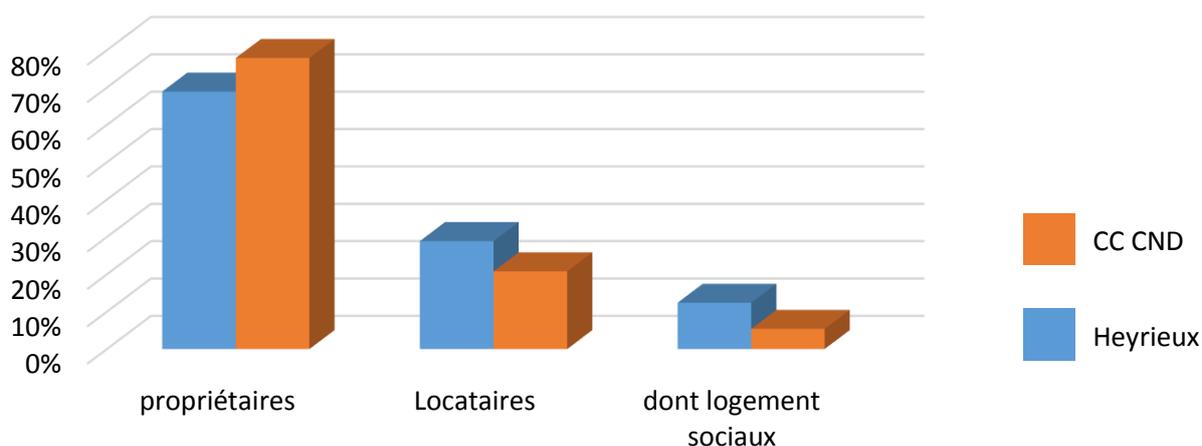
Le prix élevé du foncier, la rareté de la disponibilité font que les familles qui investissent sur le territoire représentent peu de jeunes ménages. L'ancienneté moyenne d'emménagement est stable quelle que soit l'échelle : 20 années pour les propriétaires ; 7 ans pour les locataires présents dans le parc privé ; une douzaine d'années en moyenne pour les locataires des logements sociaux.

Néanmoins, les prix du logement au m² restent inférieurs à Lyon, ce qui attire encore les familles, mais nécessite des déplacements. L'attractivité du territoire est liée à son emplacement mais aussi aux infrastructures :

- Proximité de l'agglomération lyonnaise et de son bassin d'emploi
- Réseau routier dense (A46 → contournement de Lyon ; A7 → sud de la France ; A43 → en direction de Grenoble/Chambéry) ;
- Pôles d'échanges multimodaux importants à proximité (aéroport international de Lyon Saint-Exupéry, gare TGV).

Elle engendre d'ailleurs nettement et depuis quelques années maintenant, une recomposition du territoire qui s'est, au fil du temps, urbanisé.

Résidences principales selon le statut d'occupation (Insee 2015)



La part des propriétaires sur la commune d'Heyrieux est relativement stable depuis 2010. Cette tendance est similaire en ce qui concerne les logements sociaux.

Ce n'est pas le cas sur le territoire de la communauté de communes où la part des logements sociaux reste relativement faible. Une politique de développement ces dernières années devrait permettre de réduire cet écart.

Les éléments fournis par la CAF amènent des références complémentaires. On note que les allocataires ayant une aide au logement représentent, en 2017, 33% pour la commune d'Heyrieux et seulement 20% sur le territoire intercommunal. Comparativement, l'Isère est à 48%.

II. L'environnement économique

II.1. La population active

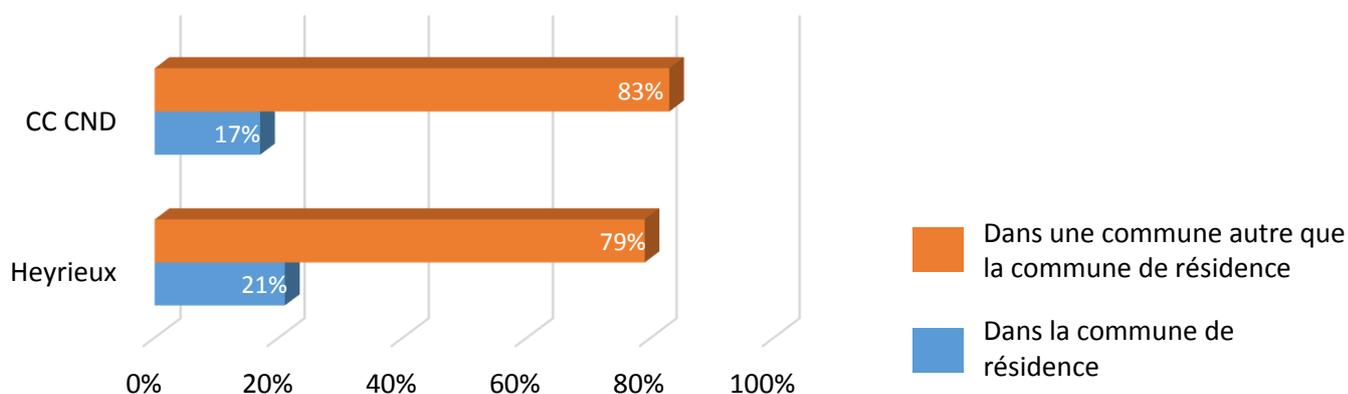
La population active représente 77% des habitants de la commune d'Heyrieux contre près de 80% des habitants de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné.

Le taux de chômage est proche de 10% pour Heyrieux quand il est de 7 % sur le territoire intercommunal. Le taux de chômage est globalement en hausse sur le territoire depuis 2010 ce qui correspond à une tendance générale et même si les chiffres sont en deçà des taux que connaissent le département de l'Isère (+ de 11 %) ou la France métropolitaine (+ de 13%).

La grande majorité de la population active de la commune d'Heyrieux mais plus largement de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné, travaille dans des bassins d'emploi extérieurs, l'agglomération lyonnaise notamment qui concentre la grande majorité des emplois. Cet élément engendre des conséquences notables :

- Nécessité d'avoir un véhicule : Même si des expérimentations ont été mises en œuvre pour répondre aux problématiques de transport sur le territoire, cela reste le moyen de locomotion principal
- Les personnes qui arrivent sur les communes ont besoin de services avec des horaires relativement larges pour répondre à leurs besoins d'accueil.
- La population active a peu de temps à consacrer à la vie sociale sur le territoire.

Lieu de travail des actifs ayant un emploi qui résident à ... et travaillent dans Insee 2015)

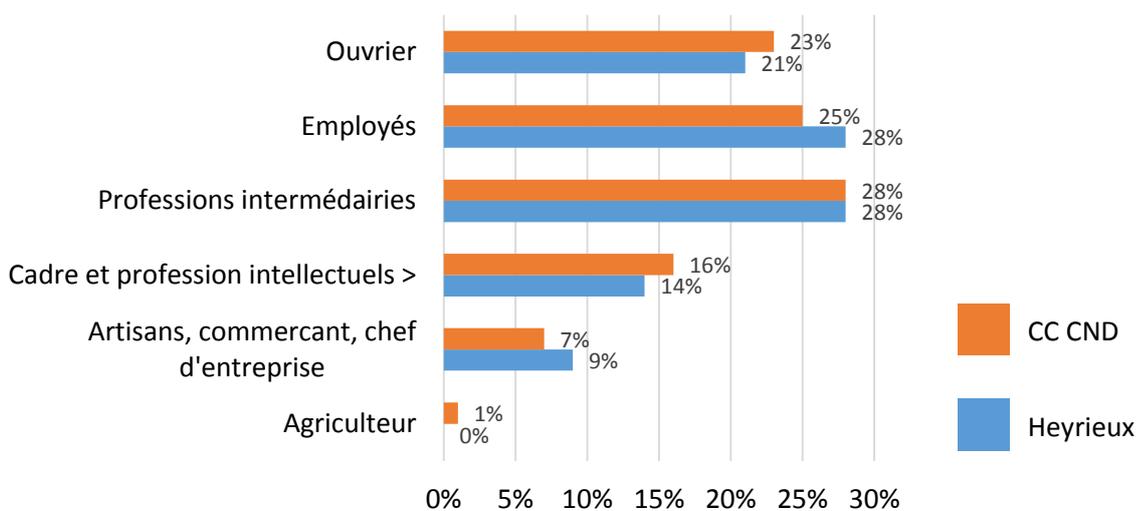


Même s'il n'est pas rare chez les habitants ancrés sur le territoire depuis de nombreuses années de revendiquer une identité rurale, les déplacements de la population active démontrent que le territoire est périurbain (selon l'INSEE, est dite périurbaine une commune qui ne « touche » pas le pôle urbain mais qui en dépend économiquement parce que 40 % au moins de sa population y travaille).

II.2. L'activité locale

Les catégories socio-professionnelles se concentrent autour des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires qui concernent près de 80 % de la population (28% dans le département). Les bassins d'emploi de Lyon mais aussi l'immense zone industrielle de St Quentin Fallavier répondent à ces catégories socio-professionnelles.

Population active selon la catégorie socioprofessionnelle (Insee 2015)



Concernant l'environnement économique locale, une étude de la communauté de communes des collines du Nord Dauphiné dénombreait 1293 entreprises sur le territoire principalement dans le domaine du commerce, du transport et des services pour près de 73 %, dans le domaine de l'industrie pour environ 18 % et celui de la construction pour environ 9%.

L'activité économique connaît une hausse depuis quatre ans alors qu'une baisse était à noter les années précédentes. Cette hausse provient essentiellement d'une stratégie de développement économique intercommunale offensive et l'implantation de nouvelles zones d'activités.

Tandis que l'activité économique se concentrait principalement sur trois communes (la zone d'activités des Brosses de 48 Ha sur la commune d'Heyrieux, la zone d'activités des Verchères de 17.5 Ha et de St Germain de 1 Ha sur la commune de St Just Chaleyssin, la zone d'activités Lafayette de 52 Ha sur la commune de St Georges d'Espéranche), le développement de nouvelles zones d'activités sur la commune de Diémoz, avec notamment l'implantation d'un supermarché, et sur la commune de Valencin ont permis un enrichissement de la vie économique sur le territoire.

En ce qui concerne les services publics, ils sont de plus en plus absents du territoire. Les habitants sont obligés de se rendre sur la commune de Villefontaine située à une dizaine de kilomètres pour certains services au public tels que ceux de la CAF, de Pôle Emploi ou des structures de solidarité. Cela n'est pas sans poser de problèmes de mobilité pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion, mais aussi pour les personnes pour qui la mobilité devient une part importante du budget familial. La question de la mobilité est alors une question importante pour les habitants du territoire et les moyens de déplacements sont peu nombreux.

Enfin le tissu associatif local est riche et, au-delà des équipements existant pour les services à la personne, de nombreuses infrastructures sportives, culturelles existent sur le territoire intercommunal.

EN SYNTHÈSE

La zone de compétence du centre social est nettement composée de familles avec enfants. Le cadre de vie agréable, l'accès à la propriété encore possible pour les classes moyennes, attirent des ménages qui viennent des centres urbains et ce, malgré un manque de disponibilité de foncier.

La part des 15-29 ans est stable mais en-dessous des moyennes départementales (19.5 %) et nationales (18.5 %). Cette tranche de population quitte souvent le territoire pour les pôles urbains, suivre des études, exercer un emploi. Ils peuvent revenir plus tard retrouver le cadre de vie agréable qu'ils ont connu tout en étant fortement attaché aux services qu'ils ont pu trouver dans les agglomérations urbaines. La population des personnes de plus de 60 ans est par contre en nette augmentation.

La communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné de manière générale est un territoire périurbain, caractérisé par les modes de vie des agglomérations avoisinantes que sont Lyon, Vienne ou Bourgoin-Jallieu et des déplacements pour le travail. La communauté de communes est entourée de territoires importants en terme de taille et de capacité économique (métropole de Lyon, communauté d'agglomération Porte de l'Isère, communauté d'agglomération Vienne Condrieu, communauté de communes Bièvre Isère). Aucune commune ne polarise l'ensemble du territoire communautaire mais il existe plutôt un axe fort St Georges d'Espéranche-Diémoz-Heyrieux qui se situe sur les portes d'entrée et de sortie du territoire.

Les services à la personne se sont ainsi fortement développés pour répondre aux besoins des habitants qui peuvent ainsi conserver une activité professionnelle en dehors du territoire. A contrario, les services publics sont de moins en moins présents.

La question de la mobilité des habitants est donc centrale. Les déplacements à la journée, nombreux, entraînent cependant une forte fuite commerciale et donc un manque à gagner pour les commerçants locaux qui s'installent sur quelques communes liées aux axes de circulation. La localisation des services et des équipements doit également tenir compte de ces éléments d'autant que les finances publiques plaident en faveur d'une mutualisation des moyens plutôt que leur déploiement.

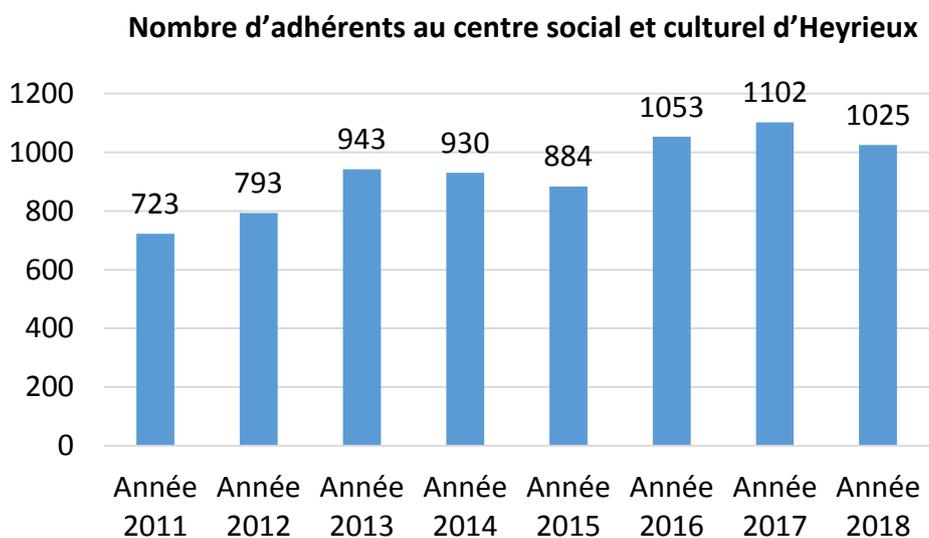
III. Diagnostic interne du centre social

III.1. Typologie des adhérents

Globalement, le nombre d'adhérents est en constante augmentation depuis 2011. Des variations peuvent exister en fonction des années selon si certaines actions fonctionnent ou non. L'année 2018 a par exemple été impactée par la suspension de l'agrément Animation Collective famille et les actions liées à cet agrément se sont arrêtées. L'année 2019 subira également la prise en charge du système de convoyage des personnes qui connaissent des problématiques de mobilité par les services communautaires.

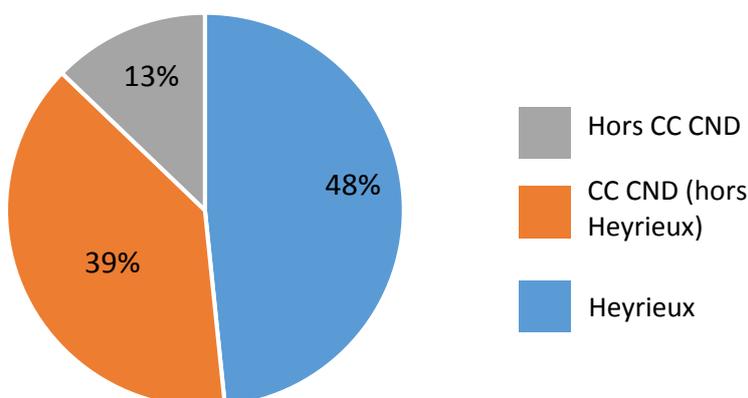
L'augmentation du nombre d'adhésion s'explique :

- Par le développement de son activité de manière générale notamment en ce qui concerne les services en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse lié à une préoccupation de répondre aux besoins de la population et au soutien des collectivités locales pour la mise en œuvre.
- Par le développement de son rayonnement lié, entre autre, à une prise en charge de certaines compétences à l'échelle de l'intercommunalité et non plus à l'échelle communale mais aussi lié à la prise en charge de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et les impacts qui ont perduré malgré le retour en arrière des communes du territoire.



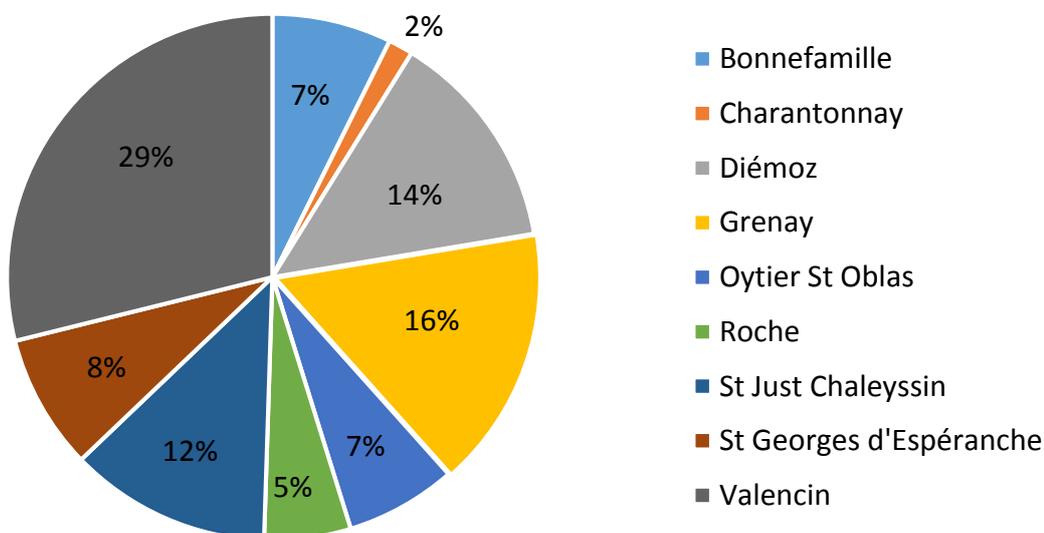
Les adhérents du centre social sont très majoritairement des habitants de la commune d'Heyrieux (48 %) mais plus largement de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné (87 %). Les usagers c'est-à-dire les personnes pour qui le centre social œuvre dans différentes actions ou manifestations, sont eux aussi nombreux, ce qui vient à démontrer la place importante du centre social dans la vie locale à l'échelle de la commune mais plus largement à l'échelle de la zone de compétence du centre social.

Lieux d'habitants des adhérents - Graphique 1



Plus les communes sont éloignées d'Heyrieux et de l'implantation du centre social, moins les adhérents fréquentent la structure. C'est le cas d'ailleurs que l'on constate pour les habitants des communes de Roche, Oytier St Oblas et Charantonay.

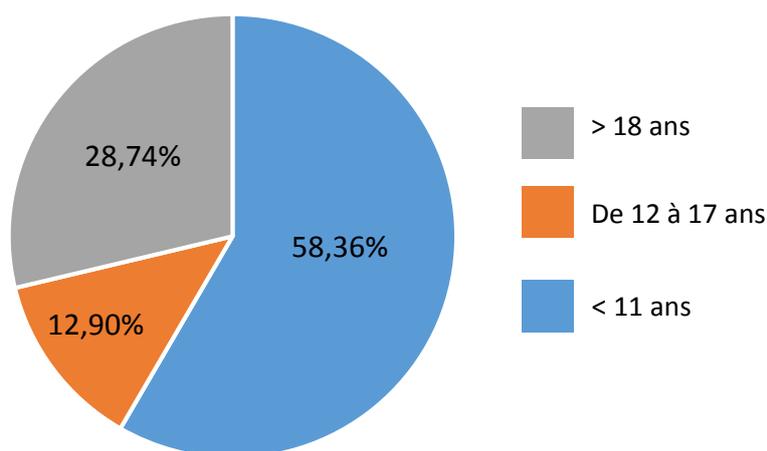
Lieux d'habitants des adhérents - Graphique 2



Les communes de Diémoz, Grenay, Valencin et St Just Chaleyssin sont les communes les plus proches d'Heyrieux ce qui peut expliquer le nombre d'adhérents important et les relations de proximité qui existent entre le centre social et les habitants. Aussi, il est fort probable que le développement d'actions sur ces communes (accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, accompagnement quant à l'organisation de loisirs éducatifs périscolaires) et la question des trajets domicile-lieu de travail ont une incidence sur la fréquentation du centre social par les habitants de ces communes.

Enfin, un dernier regard nous permet de constater qu'un grand nombre des adhérents du centre social sont des enfants de moins de 11 ans. Cela vient étayer le fait que le centre social est avant tout un prestataire de services qui agit pour répondre aux besoins d'accueil des familles.

Répartition des adhérents par tranche d'âge - Données CS 2018



Malgré une certaine difficulté à travailler avec les adolescents, on peut s'apercevoir que ces derniers sont nombreux à venir au centre social. On s'aperçoit cependant que ce public fréquente peu le centre social de façon régulière. Il serait souhaitable d'analyser et d'améliorer les réponses à leurs problématiques.

Enfin, la politique du centre social en direction des adultes démontre son bien-fondé. Si l'on affine notre regard, même si la majorité sont des retraités qui fréquentent la structure, la diversité de l'offre permet à chacun de trouver au centre social un espace de découverte, de plaisir, de vie sociale.

III.2. Une gouvernance au service du projet

Depuis sa création et fidèlement à ses statuts, le centre social a toujours été porteur d'une mobilisation bénévole forte. A ce titre, des adhérents engagés s'impliquent toujours autant dans la mise en œuvre des différents champs d'activité de l'association mais également au niveau de la gouvernance associative. L'obligation de constituer une équipe salariée importante n'a pas empêché l'implication. Bien au contraire, elle doit être un espace d'engagement, un appui à la construction des différentes réponses par les habitants, un outil de promotion du projet commun, un déclencheur de développement.

Régi par la loi du 2 juillet 1901, le centre social et culturel d'Heyrieux est piloté par un conseil d'administration avec deux collèges. Le premier collège est composé de représentants des adhérents (entre 6 et 16 membres), le deuxième est composé de membres de droit représentant la CAF de l'Isère et des collectivités locales. Le conseil d'administration se réunit de 6 à 7 fois par an et élit en son sein un bureau qui se réunit mensuellement et qui a pour fonction de s'assurer de la gestion au quotidien de l'association notamment de la mise en œuvre par le directeur des décisions statutaires. Des notes de préparation à la prise de décision sont envoyées en amont et des compte-rendus sont réalisés.

Différentes commissions existent également. Elles sont en charge d'une question déterminée dans le cadre du fonctionnement du centre social. Elles sont composées d'administrateurs, de salariés et peuvent être ouvertes aux représentants du personnel, aux habitants. 4 commissions fonctionnent aujourd'hui :

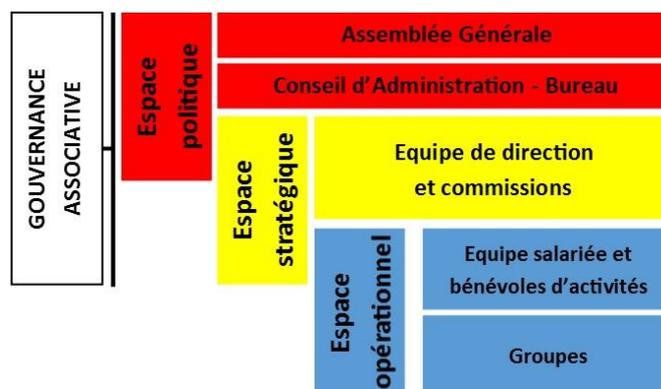
- Une commission « Finances » qui participe à la réflexion et aux choix décisionnels liés au budget, aux dialogues de gestion avec les collectivités locales.
- Une commission « Ressources Humaines » qui s'assure de la régularité de gestion des ressources humaines, participe à la construction d'une politique salariale, valide la gestion des emplois.
- Une commission « Vie de l'association » dont l'objet est de construire des « parenthèses » de convivialité durant l'année favorisant ainsi la création de relations entre bénévoles, administrateurs et salariés
- Une commission « Gestion du Projet Social » qui a pour objet de s'assurer de l'élaboration du projet social, de sa mise en œuvre, de son suivi et de son évaluation.

Globalement, les administrateurs sont unanimement investis dans la vie de l'association. Ils participent pleinement à son fonctionnement démocratique et contribuent à la réalisation de nombreuses actions. Certains participent régulièrement à des actions de formation de manière à travailler sur certains dossiers qui concernent des orientations stratégiques de la structure.

Structurer la gouvernance de l'association rapproche de la définition de ce qu'est un centre social à savoir comment transformer l'implication des habitants en une plus-value au service du projet. En effet, la participation et l'implication des habitants dans le pilotage et la mise en œuvre des actions qui les concernent, constituent le cœur même de ce qu'est un centre social.

Le centre social a pris le temps, durant le contrat de projet qui se termine, de définir et de consolider les différentes instances de réflexion et de travail mais aussi de structurer un parcours d'engagement qui permet de s'inscrire dans les instances décisionnelles de l'association. Un accompagnement tout au long de l'investissement, des temps de formation avec la Fédération des Centres Sociaux, permettent alors à chacun d'évoluer à son rythme et de cheminer d'un intérêt individuel vers un intérêt collectif. La gouvernance est alors le fruit d'un itinéraire au sein de l'association avec des points de repères et des étapes qui facilitent la prise de fonction. Cette attention à la prise de responsabilité garantit un ancrage dans le réel et une dynamique associative représentative de l'ensemble de la population.

Pour cela, une clarification des fonctions de chacun, administrateurs, bénévoles, salariés, a été nécessaire ainsi qu'une mise en perspective des relations entre tous. Les modalités de fonctionnement au sein du centre social sont organisées et des clés de lecture sont construites pour une meilleure compréhension de ce qu'est le centre social.



Chacun comprend la complémentarité de l'ensemble des parties prenantes (salariés, bénévoles, habitants, partenaires) dans un souci de garantie du projet et d'équilibre des pouvoirs. Aujourd'hui, les espaces sont définis et les instances de concertation et d'élaboration collective fonctionnent pour que tous, quel que soit les statuts, puissent se situer les uns vis-à-vis des autres.

Ce travail de structuration de la gouvernance associative a permis par ricochet de dessiner les contours de la délégation donnée au directeur, déterminée d'ailleurs dans le document unique de délégation et point d'appui à l'évaluation du travail de direction.

III.2. Structuration et gestion des équipes

Tout le travail effectué au sein du centre social n'est possible que grâce à l'engagement quotidien de l'équipe dont un nombre important est salarié de l'association.

Au 31 décembre 2018, 93 personnes ont travaillé pour le centre social soit 26.9 ETP. Les 2/3 environ sont des salariés vacataires qui interviennent ponctuellement. De manière complémentaire, de nombreuses personnes agissent pour le centre social avec un statut particulier et ne sont pas comptées parmi les salariés (personnel mis à disposition par d'autres structures, travailleur indépendant, bénévoles, ...).

Concernant le niveau de formation exigé, le centre social agit conformément à la circulaire de la CNAF et même au-delà. Le directeur possède en effet un diplôme de niveau 1. Les autres salariés disposent de diplômes reconnus dans les secteurs de l'animation ou du travail social.

Enfin, l'équipe de salariés est répartie en pôle d'activité avec une transversalité importante entre ces pôles, d'abord pour créer du lien au niveau des publics mais aussi pour assurer une transversalité de nos actions au service du projet social, des axes de travail qui sont mis en œuvre.

Deux événements majeurs durant le projet 2016-19 ont nécessité de travailler l'organisation de l'équipe du centre social.

Tout d'abord, le centre social doit s'adapter régulièrement au contexte des politiques publiques, territoriales et nationales. La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a engendré l'embauche par le centre social de nombreux animateurs tant pour assurer la coordination des actions que pour assurer l'encadrement des publics sur plusieurs communes. La politique sociale en faveur de l'emploi avec les contrats aidés pour des jeunes a facilité cette augmentation soudaine des besoins d'encadrement. Le centre social a alors engagé des formations, certaines qualifiantes, pour accompagner les personnes vers un projet professionnel.

La très nette diminution des prises en charges des contrats aidés, leur disparition pour certains, conjugués à l'arrêt de la réforme des rythmes scolaires, a demandé au centre social de développer de nouvelles actions et de diminuer le nombre d'emploi afin d'être en conformité avec une capacité de prise en charge des salaires.

Le deuxième évènement reste la suspension de l'agrément Animation Collective Familles due au manque de la référente famille quant à sa fonction de coordination. Cette suspension a entraîné de réelles difficultés au niveau financier, juridique mais aussi en terme de gestion des ressources humaines, auxquelles le centre social a dû faire face. Cette étape importante de la vie du centre social sera plus développée sur la partie évaluation du projet.

Aujourd'hui, l'organisation de l'équipe permet de répondre aux différentes problématiques rencontrées :

- Le renforcement du pilotage du centre social avec la mise en place d'une équipe de direction constituée des responsables des différents pôles à savoir le pôle administratif, le pôle petite enfance et le pôle enfance-jeunesse. La logique de travail de l'équipe de direction permet d'assurer une fonction stratégique (le pilotage, l'évaluation et les ajustements liés au projet social, l'animation de la vie associative, la représentation du centre social dans les instances partenariales), une fonction prospective (veille quant aux évolutions des politiques nationales et territoriales, écoute des besoins de la population), une fonction opérationnelle (animation des équipes pédagogiques et administratives, organisation du travail, transversalité des actions)
- Une structuration de l'équipe pédagogique avec des missions principales identifiées et des fonctions secondaires ou transversales au service du projet social. Le travail en équipe évite alors l'enfermement de chacun dans un secteur d'activités et chaque salarié permanent est en mesure de promouvoir le projet et de porter son développement. Cette évolution nécessite un accompagnement et renvoie à une gestion des emplois et des compétences : quelles sont les compétences dont nous avons besoin actuellement et surtout quelles sont celles dont l'association aura besoin dans les années à venir.
- La structuration interne des instances de travail et la recherche du lien entre le projet du centre social et sa mise en œuvre par chacun des membres qui la composent

CENTRE SOCIAL CULTUREL D'HEYRIEUX

ÉQUIPE DE SALARIÉ.E.S PERMANENT.E.S

Septembre 2019

23 salariés | 21 femmes - 2 hommes | 21.57 ETP

20 CDI | 3 CDD



NIVEAU POLITIQUE
Orientations stratégiques

NIVEAU OPÉRATIONNEL
Des services et des projets

COMITÉ DE PILOTAGE PARTENARIAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSIONS INTERNES



ÉQUIPE DE DIRECTION
Projet social, vie associative, organisation & communication

Accueil - Admin. Ressources humaines Corinne CHAILLOT	Enfance Jeunesse Sophie BELLEN	Petite Enfance M-France BELTRAME
---	--	--

Pilotage global
Laurent PARIS

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE
Accueil, comptabilité, paie

Accueil - Secrétariat Nicole CATHERIN
Comptabilité - Paie Laurence DANIEL

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
Elaboration, mise en œuvre & évaluation des actions, des projets

<p>Animatrice RAM Stéphanie SCHILDKNECHT <i>RAM, Animation de la Vie Locale, Parentalité</i></p>	<p>Auxiliaires Petite Enfance Karell BONNEFOND (CM → remplacée par A-Sophie SIEULLE) Nathalie CAPELLA Marjorie CLAUDEL Mathilde CORNILLON Céline D'ANGELA Estelle GIRAUD Nathalie ROCLE <i>EAJE, Parentalité, Animation de la Vie Locale</i></p>	<p>Animatrices Enfance Caroline GUENY Marion GOUJU <i>ALSH, Animation de la Vie Locale</i></p>
<p>Educatrices de Jeunes Enfants Gloria ROBBE-COLOMB Emmanuelle SANITAS (AM → remplacée par Lucile SANCHEZ) <i>EAJE, Animation de la Vie Locale, Parentalité</i></p>	<p>Référente Familles Audrey LE GOFF <i>Familles, Adultes, Parentalité, Animation de la Vie Locale</i></p>	<p>Responsables Enfance - Jeunesse Élodie BESSE Jocelyn LANCIAL Emeline PRINCE Charlène RIGARD <i>ALSH, Séjours, Parentalité, Animation de la Vie Locale</i></p>

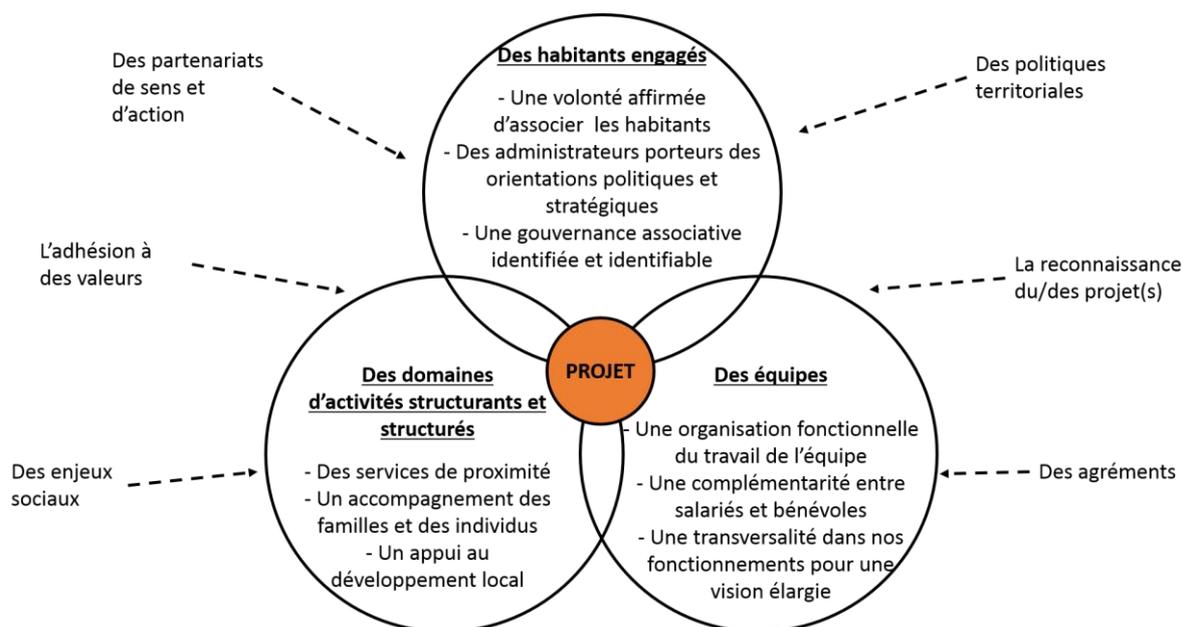
D'UN POINT DE VUE GLOBAL

Le centre social a une influence qui va au-delà de la commune d'Heyrieux. Sa volonté de répondre à des problématiques sociales locales a favorisé l'évolution du centre social et culturel parallèlement à l'évolution que connaît la commune d'Heyrieux mais plus largement la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné et notamment celle des communes de la zone de compétences du centre social. Pour cela, le centre social a su :

- saisir des opportunités lors des évolutions des politiques publiques,
- apporter des réponses de qualité aux problématiques rencontrées par les habitants et à des besoins non couverts par les politiques locales

L'élargissement de son activité s'est réalisée à partir des champs de compétences qui étaient les siens, à savoir la mise en œuvre de services de proximité permettant ainsi d'apporter notamment des réponses aux besoins d'accueil éducatif des familles. Cela démontre sa capacité d'écoute des besoins des habitants et des contraintes des institutions.

Le centre social et culturel a construit son organisation pour répondre aux objectifs du projet tout en étant conscient qu'il agit dans un environnement en mouvement. Son projet, ses valeurs, la stabilité des dirigeants, une gouvernance associative qui priorise l'intérêt général plutôt que l'intérêt personnel, son organisation interne, portent ce développement. Ce sont autant de garanties pour éviter toute dérive mais surtout pour participer à la construction d'une politique territoriale locale en appui des différents partenaires institutionnels ou associatifs.



Partie 5 - Le projet social 2020-2023

- I. Des enjeux pour les années à venir
- II. Méthodologie de travail
- III. Les axes du projet social
- IV. Le plan d'actions

I. Des enjeux pour les années à venir

Considérant les éléments mis en évidence par le bilan évaluatif du projet social 2016-19 et le diagnostic de territoire, apparaissent différents enjeux. Ils seront les bases du projet social présenté à la CAF de l'Isère en vue de l'obtention de l'agrément 2020-2023.

Il apparait ainsi les éléments suivants :

- La nécessité de redéfinir le territoire d'intervention du centre social pour être au plus près de la réalité d'aujourd'hui.

Historiquement, le centre social était un acteur de la commune d'Heyrieux. Le passage de compétences de la commune à la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné a engendré un découpage de l'intercommunalité en deux territoires dont l'un compose le territoire d'intervention du centre social (Diémoz, Grenay, Heyrieux, St Just Chaleyssin, Valencin). La prise en charge de certaines actions liées au Contrat Enfance Jeunesse, les partenariats étroits et les relations privilégiées construites au fil des ans avec certaines collectivités locales, laissent apparaître que le centre social agit sur un territoire qui aujourd'hui s'étend au-delà de cette zone de compétence.

- Le portage collectif du projet et une participation active au projet de développement social local

Le centre social est un outil au service d'un projet de politique territoriale qui situe en son centre la vie sociale des habitants et met en œuvre une démarche globale et participative pertinente. La prise en compte de leur expertise de vie au sein de ce territoire est un élément incontournable de la définition du projet et de l'agrément du projet par la Caisse d'Allocations Familiales. Au-delà de la question de la participation des habitants, l'association se doit d'établir des partenariats solides afin de garantir le portage collectif du projet. Cela passe sans doute par la consolidation des relations existantes mais aussi la structuration de nouvelles qui viendront enrichir les projets de chacun.

- Une diversification des actions du centre social

Le centre a su s'appuyer depuis de nombreuses années sur la mise en œuvre de services notamment en direction des jeunes enfants et des enfants, développant un certain savoir-faire quant à leur organisation des services. Depuis, quelques temps maintenant, en lien avec les collectivités locales, certaines actions sont initiées en direction de public spécifique. Il apparaît important de travailler sur leur amélioration, leur développement, celles-ci ne répondant que de manière partielle aux besoins de la population. La prise en compte de l'ensemble des composantes de la population reste en effet un facteur non négligeable pour favoriser la rencontre des différents publics et ainsi améliorer la vie sociale sur le territoire.

- Des équilibres (financiers, liés à la gouvernance associative, aux savoirs-être et aux savoirs-faire des équipes, ...) à stabiliser.

Le centre social a pris une ampleur importante cette dernière décennie avec un fort développement. Cette élargissement des champs d'interventions du centre social doit passer par une juste évaluation des moyens financiers, humains et logistiques, nécessaires à la réalisation du projet et nécessaires à ce que les transitions du projet de développement ne soient pas déséquilibrées. Le renforcement de l'équipe salariée a pu également faire naître des interrogations sur la place des bénévoles et notamment la place des administrateurs. La légitimité des uns et des autres, leur complémentarité mais aussi la définition même de ce qu'est un centre social doit participer à la construction des relations et garantir une gouvernance au service du projet et des valeurs de l'association.

Ces enjeux ont été présentés et sont partagés par l'ensemble des acteurs présents lors des différents comités techniques et de pilotage qui ont jalonné le travail d'élaboration. Ils tiennent compte de ce qui caractérise l'association mais aussi des contraintes de nos partenaires institutionnels.

L'interdépendance des uns et des autres, au-delà des aspects économiques, est réelle et la relation plus politique, au sens de la dimension citoyenne, participe à la définition de ce qu'est le projet social, celui qui est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est sans doute ainsi que le centre social deviendra un acteur majeur de la politique sociale territoriale qui s'appuiera sur un projet identifié et identifiable, un cadre de référence explicite.

II. Méthodologie de travail

Deux manières de mettre en œuvre les axes présentés et les actions qui participent à la réalisation du projet, se dessinent :

- Le développement du pouvoir d'agir
- Le partenariat

III.1. Le développement du pouvoir d'agir

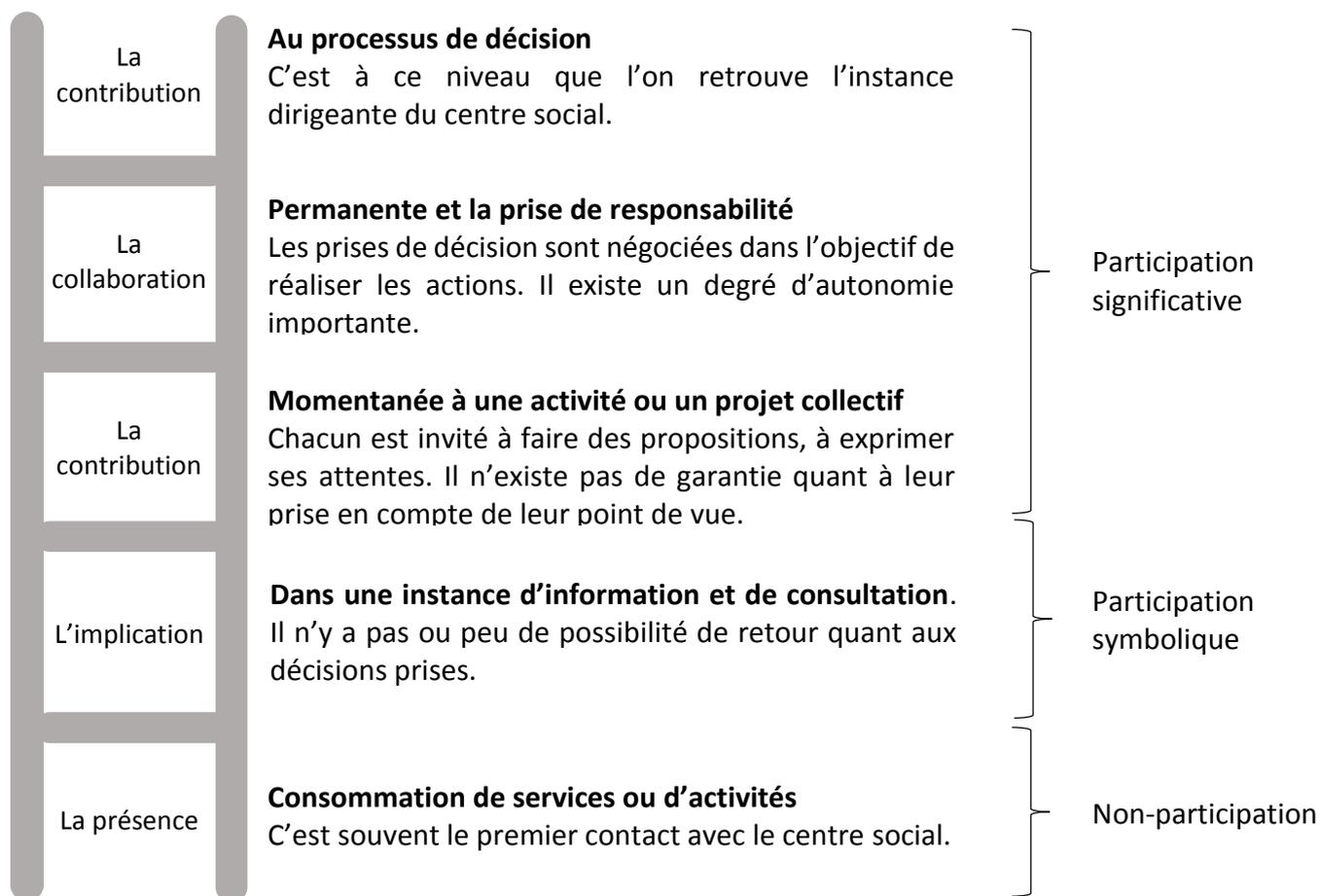
Le centre social et culturel d'Heyrieux s'appuie sur la circulaire de la CNAF de 2012 pour élaborer et mettre en œuvre son projet social. Celle-ci précise que « *la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain et une adaptation des orientations politiques des financeurs ; cette démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique. Du point de vue des usagers et des habitants, les modalités de participation correspondent à différents niveaux d'engagement :*

- *La présence, consommation de services ou d'activités ;*
- *L'implication dans une instance d'information et de consultation ;*
- *La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ;*
- *La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité ;*
- *La contribution au processus de décision. ».*

Le modèle associatif du centre social est sans doute un élément qui facilite le développement du pouvoir d'agir. En effet, il permet une juste répartition des pouvoirs, les représentants politiques de l'association étant élus par les adhérents lors de l'assemblée générale devant laquelle ils rendent compte de l'accomplissement de leur mandat et des lignes directrices du mandat à venir.

Mais cela ne peut suffire et il est important de mesurer le degré d'implication des habitants dans chacune des actions que le centre social mettra en œuvre et les étapes qui facilitent l'inscription de chacun dans le projet social.

Pour cela, le centre social utilisera l'échelle de la participation mise en œuvre à partir des niveaux d'engagement établis dans la lettre circulaire de 2012 de la CNAF (référence à l'échelle de la participation de Sherry ARNSTEIN, consultante américaine, établie en 1969, et qui permet d'établir les niveaux de participation et de non-participation).



III.2. Le partenariat

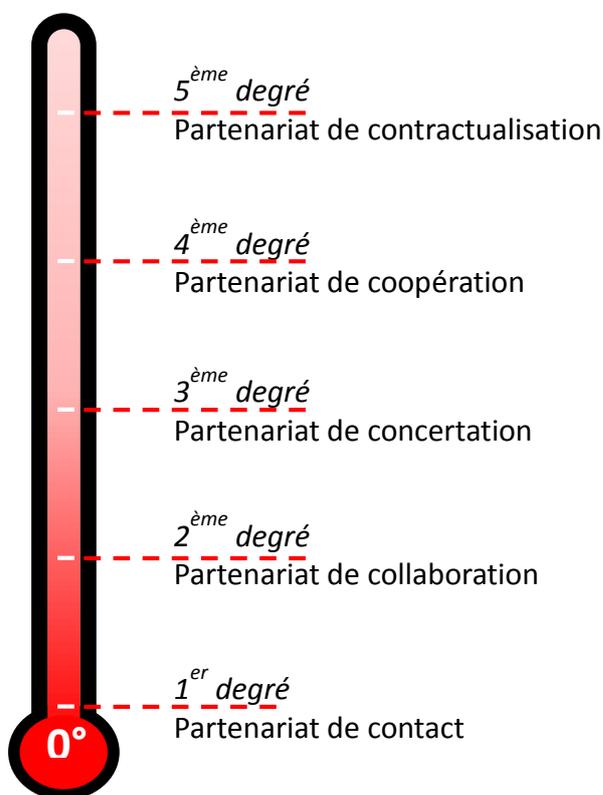
Des interactions existent avec les habitants mais aussi avec les nombreux partenaires favorisant voire facilitant la mise en œuvre de réponses aux problématiques sociales du territoire.

La reconnaissance du centre social, de son projet et de sa mise en œuvre, sont des opportunités qui ont permis de construire des relations régulières avec certaines institutions présentes sur le territoire. On peut noter également qu'elles s'intensifient et sont souvent de plus en plus exigeantes notamment du point de vue économique.

D'autres, en cours de consolidation, devraient permettre, de répondre à des problématiques partagées.

Enfin, certains partenariats sont à construire dans un souci de mieux répondre au public que nous accueillons. Il est sans doute alors nécessaire de nous interroger quant aux alliances stratégiques souhaitables pour faire du lien entre des structures et travailler de manière complémentaire et convergente.

Pour cela, il est tout aussi important de mesurer le niveau de partenariat et la qualité de nos relations partenariales pour chacune des actions que le centre social met en œuvre avec l'outil suivant.



Le 1^{er} degré est le partenariat de contact. Il se manifeste par des rencontres ponctuelles, de l'échange d'informations.

Le 2^{ème} degré est le partenariat de collaboration. Il permet le partage de connaissances, le rassemblement de moyens (humains, matériels, techniques), de compétences...

Le 3^{ème} degré est le partenariat de concertation. Il permet la poursuite d'un objectif commun avec la spécificité de chacun.

Le 4^{ème} degré est le partenariat de coopération. Il y a la recherche d'une cohérence d'ensemble, d'une unité dans le projet. Une stratégie partenariale est élaborée en fonction du contexte. La spécificité du projet est prise en compte.

Le 5^{ème} degré est le partenariat de contractualisation. Il correspond à la formalisation d'une alliance avec un partenaire par le biais d'un contrat ou d'une convention. Ce n'est pas forcément le plus fort mais il lie les partenaires de manière formelle.

Les outils de mesure ne suffisent pas. Il sera en effet nécessaire d'avoir une vision consolidée de la méthodologie entreprise et de son évolution afin de faciliter l'évaluation et le bilan du projet.

III. Les axes du projet social

Dans le cadre de l'élaboration du projet social 2020-2023, le centre social a dressé un portrait du territoire s'appuyant sur des données statistiques, des temps d'échanges de points de vue, de partage d'analyses. L'objectif de ce travail était de mieux comprendre le territoire, ses besoins et ses attentes afin d'adapter notre organisation et nos activités.

Des hypothèses de résolution, des enjeux ont été exprimés et les axes suivants ont pu émerger et devraient permettre d'amener de meilleures réponses aux besoins des habitants.

La présentation de chacun des axes adoptés, leur déclinaison opérationnelle dans un arbre à objectifs et leur mise en œuvre dans les fiches action, devraient permettre la construction de la feuille de route du centre social pour les quatre prochaines années.

II.1. Axe 1 : Pour des réponses adaptées aux besoins et aux attentes de tous les habitants

Cet axe cherche à répondre à l'évolution des besoins des différents publics en considérant la spécificité de chacun.

Le centre social et culturel d'Heyrieux gère depuis de nombreuses années, différents services à destination de la population, répondant souvent aux politiques territoriales qu'elles soient communales ou intercommunales. Tout en assurant une continuité dans les actions déjà portées et en maintenant la qualité de l'offre de services et d'activités existantes, le centre social devra favoriser une prise en charge plus globale.

Après avoir mis en évidence que certains publics étaient peu présents au sein du centre social, les échanges que nous avons avec les habitants, nos partenaires, nous amènent à penser que des besoins existent et que le centre social doit être attentif à ce que tous les publics puissent trouver une place ou une attention en lien avec leurs préoccupations. Cela passe par la qualité et la disponibilité que nous accorderons à la fonction accueil et au recueil des expressions.

Ce travail, même s'il a été amorcé lors du précédent projet, devra être poursuivi dans la même direction en perspective de son développement. Une attention particulière devra être portée en ce qui concerne les activités spécifiques en direction des seniors et la place des adolescents au sein du centre social.

A travers cette orientation, le centre social a pour ambition de répondre prioritairement aux objectifs généraux suivants :

- Renforcer la proximité avec les habitants du territoire
- Développer la qualité de l'accueil de manière transversale à toutes les actions et pour tous les publics
- Promouvoir et développer les rencontres et les actions créatrices de lien social

II.2. Axe 2 : Renforcement de la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents

Le précédent projet familles avait permis de réaliser un état des lieux et d'initier un certain nombre d'actions. La suspension de l'agrément n'a pas permis de réaliser ce que nous avions envisagé.

Le diagnostic, réactualisé aujourd'hui, nous conforte dans la nécessité de reconduire un projet famille et l'embauche à venir d'un référent doit nous permettre d'affiner celui-ci dans un souci d'ajustement et de construction d'une action familiale globale et cohérente.

Le centre social aura donc la volonté d'accompagner les parents dans leur rôle, de favoriser les liens dans et entre les familles, d'améliorer le vivre-ensemble. L'ensemble de l'équipe du centre social, le travail transversal en interne, le travail en réseau avec les autres acteurs développant des actions en direction des familles, seront particulièrement importants sur ce sujet.

A travers cette orientation, le centre social a pour ambition de répondre prioritairement aux objectifs généraux suivants :

- Optimiser la complémentarité éducative au côté des familles
- Renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale

II.3. Axe 3 : Le centre social et culturel d'Heyrieux, un acteur au service du développement territorial

Le centre social et culturel d'Heyrieux n'agit pas seul.

Il compose avec d'autres acteurs, des citoyens, des collectivités, des institutions, des associations. Il œuvre dans un environnement avec lequel il construit des partenariats pour conduire des projets qui tiennent compte des ressources disponibles afin d'organiser et d'améliorer individuellement et collectivement les conditions d'une vie sociale de qualité.

Pour cela, il se doit d'aller à la rencontre de l'autre, des autres, expliquer sa démarche, son projet dans le souci de faire naître ou de renforcer des collaborations et d'enrichir réciproquement les projets de chacun.

A travers cette orientation, le centre social a pour ambition de répondre prioritairement aux objectifs généraux suivants :

- Encourager les coopérations et les mutualisations nécessaires à la cohérence territoriale
- Contribuer à la reconnaissance du centre social et de son projet
- Encourager les initiatives habitantes et les dynamiques participatives

IV. Le plan d'actions

L'arbre à objectifs décline les axes stratégiques en objectifs opérationnels.

Les fiches actions définissent les choix que l'association envisage de réaliser pour répondre aux objectifs auxquels elles se rattachent. Toutes les actions ne seront peut-être pas réalisées, d'autres verront peut-être le jour en fonction de nos capacités. Leur liste n'est pas exhaustive. Des ajustements seront sans aucun doute nécessaire tout au long du contrat de projet.

Enfin, la définition des résultats attendus permet de placer le projet dans une perspective d'évaluation.

AXE N° 1 : POUR DES REPONSES ADAPTEES AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DE TOUS LES HABITANTS

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Déclinaisons	Actions envisagées (cf. annexe)
Renforcer la proximité avec les habitants du territoire	Organiser des lieux privilégiés d'écoute et de dialogue avec et entre les habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance de ce qu'est le centre social, de son projet - Implication plus importante des habitants dans le projet social 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des formes d'accueil - Aménagement des espaces d'accueil et portage collectif de la fonction - Evolution des temps d'ouverture afin de mieux répondre aux besoins des habitants - Evolution de la posture des équipes - Relais vers d'autres acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - La fonction accueil - Le centre social hors les murs - Le soutien aux projets d'habitants - L'accès aux droits - L'espace numérique
	Porter une attention particulière aux habitants qui connaissent des situations de fragilité	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure qualité de l'accueil - Reconnaissance du centre social comme lieu d'accueil de tous les publics - Référencement des acteurs et de leurs missions 		
Développer la qualité de l'accueil de manière transversale à toutes les actions et pour tous les publics	Permettre aux parents de concilier vie personnelle et vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des nouveaux locaux dédiés à la petite enfance et mise en œuvre d'un projet de Pôle plutôt qu'une segmentation des services - Fluidité des temps passerelles entre les différentes tranches d'âge 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de lieux d'accueils adaptés aux enfants et aux adolescents. - Diversité des temps d'accueil - Mise en œuvre de pratiques éducatives cohérentes - Un accompagnement des familles amélioré qui les positionne au centre de l'accueil - Réflexion autour des temps passerelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Pôle Petite Enfance - L'EAJE Les Petits Malins - Le RAM Colin Collines - Les loisirs éducatifs en direction des enfants - Les loisirs éducatifs en direction des adolescents - Les temps passerelles
	Accueillir les familles et favoriser les échanges avec les parents.	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents sur le territoire intercommunal - Création d'un « espace jeune » - Harmonisation de la politique éducative locale 		

Promouvoir et développer les rencontres et les actions créatrices de lien social	Mettre en place des temps de convivialité interculturels et intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de temps spécifiques à destination des adolescents et des jeunes majeurs, des retraités actifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'actions passerelles entre les différents services 	<ul style="list-style-type: none"> - L'espace de rencontres Bulles d'échanges - L'espace jeux « Jeux, Jouets, ... Je joue !!! » - Les ateliers parents enfants
	Ouvrir le centre social aux habitants qui ne viennent pas chercher de service particulier	<ul style="list-style-type: none"> - Création de nouvelles relations avec des habitants qui ne venaient pas au centre social jusque là - Mixité des publics au sein du centre social et dans les actions mises en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de manifestations pour les familles autour de thématiques - Possibilité offerte aux habitants et aux salariés de partager leurs savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers socioculturels - Les temps passerelles - L'accès aux droits - L'espace numérique - Graine de paroles - Le jardin solidaire

AXE N° 2 : RENFORCEMENT DE LA COMPLEMENTARITE EDUCATIVE DU CENTRE SOCIAL AVEC ET AUPRES DES PARENTS

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Déclinaisons	Actions envisagées (cf. annexe)
Optimiser la complémentarité éducative au côté des familles	Proposer une offre d'accueil des enfants et des adolescents, diversifiée et adaptée aux besoins des familles	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de projet de Pôle (Petite Enfance & Enfance Jeunesse) plutôt qu'une segmentation des services - Pérennisation de l'espace jeux « Jeux, Jouets, ... Je joue !!!! » - Aménagement d'un « accueil jeunes » 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite et amélioration de nos actions en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse - Réflexion autour des temps passerelles entre les différents services - Participation aux coordinations territoriales - Mise en œuvre d'actions de prévention 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Pôle Petite Enfance - L'EAJE Les Petits Malins - Le RAM Colin Collines - Les loisirs éducatifs en direction des enfants - Les loisirs éducatifs en direction des adolescents - L'espace de rencontres Bulles d'échanges - L'espace jeux « Jeux, Jouets, ... Je joue !!! » - Les ateliers parents enfants - Les temps passerelles
	Améliorer la continuité éducative entre les services			
Renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux	Proposer des temps forts conviviaux et transversaux	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des actions - Prise en compte de l'ensemble des tranches d'âge - Diversité des publics et mixité sociale - Evolution des liens créés entre le centre social et les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de notre posture d'accueil par la formation et l'accompagnement - Mobilisation de bénévoles sur des temps d'accueil et des manifestations - Reconnaissance du centre social comme lieu d'accueil de tous les publics 	<ul style="list-style-type: none"> - L'espace de rencontres Bulles d'échanges - L'espace jeux « Jeux, Jouets, ... Je joue !!! » - Le centre social hors les murs - Les sorties et vacances familiales - Les RDV du bien-être
	Contribuer au maintien et au développement de la vie sociale sur le territoire			

Soutenir les parents dans leur fonction parentale	Créer des espaces d'accueil, d'écoute, de paroles et de ressources dans la perspective de favoriser et soutenir les relations parents-enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des actions - Evolution des attitudes et des comportements - Fréquentation aux différentes actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des relations intrafamiliales - Référencement des missions des acteurs éducatifs du territoire - Proposition d'une offre variée pour répondre aux problématiques des parents - Mise en œuvre d'une offre de loisirs à pratiquer en famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers du collègue - L'accompagnement à la scolarité - L'espace de rencontres Bulles d'échanges - L'espace jeux « Jeux, Jouets, ... Je joue !!! » - Les ateliers parents enfants - L'accompagnement des parents dans leur mission éducative
	Valoriser les compétences des parents			

AXE N° 3 : LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX, UN ACTEUR AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Déclinaisons	Actions envisagées
Encourager les coopérations et les mutualisations nécessaires à la cohérence territoriale	Participer à la construction de réponses aux enjeux du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des partenaires - Mise en place de projets multi-partenariaux - Collaboration dans la durée sur des projets de coopération au-delà de l'organisation d'actions en commun 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des liens avec les partenaires - Référencement des missions des partenaires - Communication spécifique en direction des associations - Lors des manifestations, faire la promotion des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation du réseau de bénévoles - Les rencontres des partenaires - Accompagnement des collectivités
	Apporter aux associations locales une aide technique, logistique, de conseils afin de faciliter l'organisation de leurs projets	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'une liste du matériel pouvant être utilisé par d'autres associations - Nombre d'associations adhérentes - Construction d'une charte du partenariat 		
Contribuer à la reconnaissance du centre social et de son projet	Mieux faire connaître le centre social en tant que lieu de rencontres et d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité du site internet - Mise à jour régulière de listings mails 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'outils de communication adaptés - Adaptation de notre communication aux attentes des habitants - Développement d'une stratégie numérique globale - Valorisation de la fonction accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - La fonction accueil - La promotion du projet social - Amélioration de la communication
	Elaborer une stratégie de communication à l'échelle de l'ensemble du centre social.	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des demandes à l'accueil - Nombre de visite sur la page Facebook du centre social - Nombre d'articles de presse 		

Encourager les initiatives habitantes et les dynamiques participatives	Promouvoir les différentes formes d'engagement au sein du centre social et au-delà.	<ul style="list-style-type: none"> - Information des bénévoles sur les formations existantes - Nombre d'initiatives - Mise en œuvre de dynamiques locales - Nombre et objet des rencontres avec les bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure appropriation du projet de la structure par les administrateurs - Reconnaissance du centre social en tant qu'acteur de la vie locale - Accompagnement des habitants vers de nouvelles compétences, jusqu'à la prise de responsabilité au sein de l'association. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation du réseau de bénévoles - L'accompagnement de projet de jeunes - Le soutien aux projets d'habitants - Le soutien à la vie associative
	Valoriser l'engagement bénévole.			

En conclusion

Ce projet social est ambitieux. Il nécessitera des aménagements et des investissements pour que les points de fragilité d'aujourd'hui deviennent les forces demain. Certains points nécessiteront une attention particulière, partagée, et notamment les suivants :

- La formation et l'adaptation des salariés et des bénévoles, notamment les administrateurs de l'association, pour accompagner les habitants et leur donner la possibilité d'exercer leur « pouvoir d'agir »
- L'implication plus grande des membres du conseil d'administration pour renforcer leurs compétences et leur fonction
- La recherche de soutien financier pour avancer sur des projets nouveaux et notamment la jeunesse
- Le suivi permanent pour ajuster les objectifs aux moyens du centre. La condition de bonne mise en œuvre du projet social est l'obtention de financements adaptés.

Nous avons, tous ensemble, administrateurs, professionnels, élus, adhérents, habitants... contribué à la réflexion, à l'analyse des actions du centre social et culturel d'Heyrieux et à sa projection sur les quatre prochaines années.

Le chemin a été long mais la collaboration entre tous, pour un projet commun, nous a permis de garder le cap.

Tout ne sera peut-être pas réalisé, des ajustements seront sans doute à opérer en fonction des résultats obtenus en rapport avec ceux attendus, des questions apparaîtront certainement au fil du temps... La démarche d'évaluation qui sera portée sur la durée permettra que ce projet soit vivant.

Ce qui est certain, c'est que notre volonté commune, notre engagement collectif, notre dynamisme, permettra d'aller vers la réalisation de ce que nous souhaitons.

« Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »

Proverbe africain

Annexes

Fiches actions 1 → 7 : Les services et activités à visée éducative

Fiches actions 11 → 15 : Le soutien à la parentalité

Fiches actions 16 → 17 : Les temps d'animation, créateurs de lien social

Fiches actions 18 → 23 : L'appui au développement social local

Fiches actions 24 → 26 : L'accueil et la communication

Fiches actions 27 → 30 : L'insertion socio-professionnelle des habitants

Public visé :

Les enfants de moins de 6 ans, leurs parents, les professionnels de la petite enfance

Descriptif :

Cette action se réfère au Contrat Enfance Jeunesse établi à l'échelle de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Le centre social et culturel d'Heyrieux est gestionnaire de différents équipements en direction de la petite enfance (RAM, EAJE, Espace de rencontres parents-enfants). Au 1^{er} janvier 2020, les différents équipements en direction de la petite enfance vont bénéficier de la réhabilitation de nouveaux locaux.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 et 2 du projet social. L'objectif du regroupement de l'EAJE, du RAM Colin Collines et de l'espace parents-enfants Bulles d'Echanges est de permettre une plus grande complémentarité par rapport aux besoins des familles du territoire dans un projet global de pôle petite enfance.

Objectifs opérationnels :

- Répondre de manière complémentaire aux besoins d'accueil individuel et collectif des familles du territoire et offrir un accueil aux familles qui n'ont pas de besoin spécifique
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des familles en les mettant au centre de celui-ci (besoin d'information, d'écoute, ...)
- Mettre en œuvre une dynamique et une mutualisation des actions
- Partager des pratiques éducatives cohérentes des équipes

Mise en œuvre de l'action :

Depuis septembre 2019, une réflexion en interne permet de trouver les points de convergence entre les différentes structures dans une perspective de structuration et d'organisation du projet global. C'est aussi un temps de découverte des différents métiers en direction de la petite enfance, des approches pour un projet transversal. Au-delà des services proposés aux familles, le pôle petite enfance se veut être un lieu ressource pour les parents.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Mise en place du projet de pôle petite enfance
- Actions et utilisations des espaces de façon complémentaire entre les services
- Nombre de parents qui participent aux différents temps ouverts aux familles
- Echanges entre les différents professionnels de la petite enfance
- Enquête de satisfaction auprès des familles
- Mise en œuvre d'un livret d'accueil

Public visé :

Les enfants de moins de 6 ans et leurs parents résidant sur l'ensemble du territoire intercommunal

Descriptif :

Cette action se réfère au Contrat Enfance Jeunesse établi à l'échelle de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. L'EAJE Les petits Malins agit en complément des autres structures d'accueil collectives pour l'ensemble des habitants résidant sur le territoire intercommunal.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 et 2 du projet social. L'EAJE, en complémentarité du RAM Colin Collines et de l'espace parents-enfants Bulles d'Echanges permet une plus grande cohérence éducative quant aux besoins des familles du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Permettre aux parents de concilier vie personnelle et vie professionnelle en proposant un lieu d'accueil aux enfants dès l'âge de 3 mois
- Accueillir les familles et favoriser les échanges avec les parents
- Veiller au bien-être physique, affectif et psychologique de l'enfant
- Respecter le rythme de vie de chaque enfant en étant à l'écoute de ses besoins fondamentaux
- Favoriser l'éveil, l'autonomie et la socialisation de chaque enfant

Mise en œuvre de l'action :

L'EAJE Les Petits Malins est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 tout au long de l'année (fermeture d'une semaine à Noël) avec une modulation du nombre de places en fonction des horaires de la journée. L'agrément délivré par la PMI autorise l'accueil de 24 enfants âgés 10 semaines à 6 ans. Au 1^{er} janvier 2020, le déménagement permettra de passer à 30 places d'accueil. Les enfants sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire et complémentaire (Educatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animatrices petite enfance). Des actions de soutien à la parentalité sont mises en place.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre d'enfants accueillis, lieu d'habitation
- Modalités d'inscription (accueil régulier, occasionnel, d'urgence)
- Nombre de parents qui participent aux différents temps ouverts aux familles
- Enquête de satisfaction auprès des familles
- Mise en place du projet de Pôle Petite Enfance
- Participation au travail d'harmonisation de la politique éducative locale

Public visé :

Les parents, enfants, et assistant.e.s maternel.le.s des communes de Heyrieux, Grenay, Valencin, St Just Chaleyssin et Oytier St Oblas.

Descriptif :

Cette action se réfère au Contrat Enfance Jeunesse établi à l'échelle de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s Colin Collines agit en complément du RAM Les Petites frimousses qui intervient sur les autres communes de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 et 2 du projet social. Le RAM en complémentarité de l'EAJE Les Petits Malins et de l'espace parents-enfants Bulles d'Echanges permet une plus grande cohérence éducative quant aux besoins des familles du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire
- Informer les professionnels et futurs professionnels des conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Rompre l'isolement des assistant.e.s maternel.le.s
- Favoriser la socialisation des enfants
- Permettre la professionnalisation des assistants maternels

Mise en œuvre de l'action :

Des permanences ouvertes au parents, futurs parents ont lieu au RAM d'Heyrieux les lundis de 14h à 17h30, jeudis de 13h30 à 17h, vendredis de 13h30 à 18h, un samedi par mois de 9h à 12h. Sont également proposés des temps collectifs aux assistant.e.s maternel.le.s et aux enfants qui les accompagnent à Heyrieux et à Valencin. Afin de permettre à tous.les assistant.e.s maternel.le.s de participer à ces temps collectifs, elles y ont accès tous les 15 jours. Des activités d'éveil avec différents prestataires sont mises en œuvre, durant la première semaine des vacances scolaires et durant le mois de juillet. Enfin, des temps de professionnalisation sont proposés aux assistant.e.s maternel.le.s.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre et origine des assistant.e.s maternel.le.s présent.e.s aux temps collectifs
- Nombre de temps collectifs
- Nombre de temps de formation
- Nombre de familles rencontrées
- Nombre et thème des temps de professionnalisation mis en œuvre
- Participation à la mise en place du projet de Pôle petite Enfance

Pôle de référence
Enfance
Référence Projet Social
Axes 1 & 2

Fiche action N° 4

Les loisirs éducatifs périscolaires Les Trouve-Tout

Public visé :

Les enfants de 3 à 11 ans

Descriptif :

L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école. Au-delà de répondre à un besoin de garde des familles, il s'agit de créer un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère prioritairement aux axes 1 et 2 du projet social. L'accueil de loisirs périscolaire permet aux parents de concilier vie personnelle et vie professionnelle en proposant un lieu d'accueil aux enfants dès l'âge de 3 ans. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un Projet Educatif de territoire et est ouverte le mercredi aux enfants habitant Heyrieux mais également les communes de Diémoz, Valencin, Grenay et Oytier St Oblas.

Objectifs opérationnels :

- Donner l'occasion de vivre des temps collectifs de découverte et de pratique d'activité
- Etre un lieu d'épanouissement, de vie collective et d'accompagnement des parents
- Aménager les espaces pour avoir des repères favorisant le développement
- Favoriser les échanges afin de susciter leur curiosité et l'ouverture aux autres
- Prendre en compte le rôle des parents en soutenant leur fonction éducative
- Poursuivre et soutenir la qualification du personnel d'encadrement

Mise en œuvre de l'action :

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires de 7H30 à 8H30 et de 16H30 à 18H30, les mercredis scolaires de 7H30 à 18H30. Les enfants peuvent participer à diverses activités proposées par les animateurs, ou jouer librement. L'accueil de loisirs périscolaire est agréé pour 120 enfants dont 40 enfants de moins de 6 ans. Des projets d'activités sont également mis en place durant l'année en lien avec les projets d'école. Les axes privilégiés par les projets d'animation porteront sur le respect de l'environnement, l'éducation à la citoyenneté, le respect des différences.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants
- Lieu d'habitation des enfants inscrits
- Degré de satisfaction des enfants et de leurs parents
- Mise en place d'actions communes avec les partenaires
- Reconnaissance des partenaires

Public visé :

Les enfants de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires

Descriptif :

Cette action se réfère au Contrat Enfance Jeunesse établi à l'échelle de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Elle permet aux enfants de pratiquer des activités de loisirs variées et accessibles. Un travail d'harmonisation des accueils de loisirs sur l'ensemble du territoire intercommunal existe.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère prioritairement aux axes 1 et 2 du projet social. L'accueil de loisirs permet aux parents de concilier vie personnelle et vie professionnelle en proposant un lieu d'accueil aux enfants dès l'âge de 3 ans. Le volet passerelle avec les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants et l'accueil des adolescents est un plus dans la perspective d'accompagner les enfants et leurs parents dans les changements.

Objectifs opérationnels :

- Donner l'occasion de vivre des temps collectifs de découverte et de pratique d'activité
- Etre un lieu d'épanouissement, de vie collective et d'accompagnement des parents
- Aménager les espaces afin que les enfants puissent avoir des repères favorisant leur développement
- Favoriser les échanges entre les enfants afin de susciter leur curiosité et l'ouverture aux autres
- Prendre en compte le rôle des parents en soutenant leur fonction éducative
- Poursuivre et soutenir la qualification du personnel d'encadrement

Mise en œuvre de l'action :

Durant l'ensemble des vacances scolaires (fermeture une semaine durant les vacances de Noël), l'accueil de loisirs Les trouve-Tout propose aux enfants un accueil de 7H30 à 18H30. Des activités éducatives et variées sont proposées aux enfants qui sont répartis par groupe d'âge afin de respecter leur rythme et leur capacité. Des sorties sont mises en place chaque semaine. Des mini-camps sont proposés durant les vacances d'été ainsi que des séjours de vacances. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Les salariés permanents du centre social s'assurent de la continuité éducative entre les actions.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants en fonction des différentes formes de loisirs éducatifs : accueil de loisirs, mini-camps, séjours
- Lieu d'habitation des enfants inscrits
- Degré de satisfaction des enfants et de leurs parents
- Reconnaissance des partenaires

Pôle de référence

Jeunesse

Référence Projet Social

Axes 1 & 2

Fiche action N° 6
Loisirs éducatifs extrascolaires
en direction des adolescents

Public visé :

Les adolescents de 11 à 17 ans

Descriptif :

Cette action se réfère au Contrat Enfance Jeunesse établi à l'échelle de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Elle a pour objet l'accueil des adolescents la mise en œuvre pour et avec eux de loisirs éducatifs. C'est également l'occasion de vivre des temps collectifs, pour certains en dehors du cocon familial et découvrir ainsi des lieux et vivre des échanges dans un cadre sécurisant et enrichissant.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 & 2 du projet social. L'objectif principal de ces temps reste la création de lien avec un public qui n'a pas de besoin d'accueil spécifique. En proposant des temps d'accueil dans un espace dédié que chacun peut s'approprier, le centre social souhaite que l'accueil des adolescents soit un point d'appui à l'initiative des adolescents et à leur engagement dans la vie locale.

Objectifs opérationnels :

- Donner l'occasion de vivre des temps collectifs de découverte et de pratique d'activité
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative
- Favoriser la découverte de nouvelles pratiques
- Inciter les adolescents à s'inscrire dans une dynamique de projet
- Créer du lien entre les adolescents du territoire intercommunal

Mise en œuvre de l'action :

L'accueil des adolescents a lieu le mercredi après-midi ainsi que durant les vacances scolaires. Il n'existe pas de lieu d'accueil dédié pour ce public, repéré par les adolescents et leurs parents. Une navette de convoyage est mise en place lors des vacances scolaires et le mercredi à la sortie du collège Jacques Prévert. Des propositions d'activités sont co-construites avec les adolescents. Durant l'été et les vacances d'hiver, des séjours sont organisés, certains se construisent avec les adolescents (cf. fiche accompagnement de projet). L'équipe d'encadrement les accompagne alors dans leurs choix.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants
- Lieu d'habitation des adolescents inscrits
- Degré d'investissement des adolescents
- Degré de satisfaction des adolescents et de leurs parents
- Reconnaissance des partenaires

Pôle de référence
L'ensemble des pôles
Référence Projet Social
Axe 1

Fiche action N° 7

Les ateliers socioculturels

Public visé :

Les enfants, les adolescents et les adultes

Descriptif :

Les ateliers mis en place sont issus de la volonté des habitants ou de la volonté des animateurs techniques de développer telle ou telle activité. Pour autant, nous sommes attentifs à ce que ces ateliers n'existent pas déjà sur le territoire. Ce sont des espaces de découverte, d'initiation ou d'approfondissement d'activités physiques, linguistiques, de bien-être, de création.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère prioritairement à l'axe 1 du projet social. Les ateliers socioculturels viennent compléter l'offre du centre social et répondent à certains publics qui trouvent ainsi une attention particulière.

Objectifs opérationnels :

- Proposer des activités permettant à chacun de s'initier ou d'approfondir des connaissances dans un cadre convivial, ludique et propice à la rencontre
- Renforcer les liens et rompre l'isolement
- Valoriser les habitants porteurs de compétences en leur proposant d'animer un atelier
- Intégrer les ateliers socioculturels dans des projets plus transversaux

Mise en œuvre de l'action :

Les ateliers fonctionnent de septembre à juin (30 séances par an en dehors des vacances scolaires) dans les locaux du centre social ou à proximité. Les inscriptions se font à l'année. Des intervenants techniques encadrent les groupes. Ils peuvent être salariés ou bénévoles.

Modalités d'évaluation :

- Nombre d'inscrits
- Reconduction des ateliers (degré de satisfaction)
- Inscription de nouvelles personnes
- Inscription des ateliers dans des manifestations mises en œuvre au sein du centre social de manière plus globale
- Bilan avec les participants, les intervenants

Public visé :

Les élèves scolarisés au collège Jacques Prévert à Heyrieux

Descriptif :

Les ateliers du collège permettent aux animateurs jeunesse du centre social d'être connus et reconnus par les adolescents scolarisés au collège Jacques Prévert à Heyrieux. Le collège est un véritable lieu de diffusion de la communication du centre social. Les ateliers donnent également une possibilité aux adolescents de s'exprimer et de s'épanouir par le biais d'un atelier conçu autour d'un outil privilégié, le jeu de société.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 2 du projet social. Le collège constate qu'il y a un manque réel d'activités pour les élèves demi-pensionnaires durant le temps méridien. La présence régulière d'adultes permet de prévenir certaines conduites chez des adolescents en recherche de repères.

Objectifs opérationnels :

- Proposer un espace d'accueil pour les collégiens
- Développer les échanges avec et entre les groupes de collégiens
- Sensibiliser le public aux conduites à risques

Mise en œuvre de l'action :

Les ateliers se font sur le temps méridien dans le cadre du foyer socio-éducatif. Pour ce faire, un partenariat a été établi avec le collège. Un animateur du centre social intervient à raison d'une à deux fois par semaine.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre d'adolescents qui participent à l'atelier
- Participation des adolescents aux activités de loisirs éducatifs les mercredis et durant les vacances scolaires
- Connaissance de l'atelier par l'équipe enseignante et les élèves
- Expression des adolescents durant l'atelier

Public visé :

Les enfants scolarisés à l'école primaire de la commune d'Heyrieux et pour les adolescents scolarisés au collège Jacques Prévert.

Descriptif :

Face à l'enjeu de la réussite scolaire, le centre social agit en complémentarité de l'école et des parents pour apporter un soutien aux enfants et aux adolescents en difficulté. L'accompagnement à la scolarité a pour but de proposer un temps de développement et d'approfondissement de compétences et de connaissances en éveillant sa curiosité et en lui donnant envie de progresser.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 2 du projet social. Certains ne trouvent pas dans leur milieu familial l'appui nécessaire dans le suivi de leur scolarité. Un accompagnement éducatif non stigmatisant, associant les parents et en partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires leur offre une chance supplémentaire.

Objectifs opérationnels :

- Contribuer à la réussite scolaire
- Aider l'enfant ou l'adolescent dans ses apprentissages
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants
- Créer une ouverture sur les ressources de la commune
- Proposer une action en cohérence et en collaboration avec les chefs d'établissements et les enseignants

Mise en œuvre de l'action :

Les enfants et les adolescents sont repérés par les enseignants puis les parents se mettent en relation avec l'équipe du centre social. Après un entretien présentant l'objectif de l'action, chacun s'inscrit sur un créneau prédéterminé (le soir de 17H à 18H30 pour les collégiens et le mercredi en matinée pour les enfants de primaire. Chacun bénéficie de matériel éducatif, d'outils informatiques, d'un espace adapté, ... Des temps réguliers permettent l'échange quant aux évolutions.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants et degré d'implication (régularité, évolution, difficultés, ajustements, ...)
- Nombre de rencontres avec les familles
- Accompagnement des intervenants
- Lien avec les établissements scolaires (en cours d'année et en fin d'année)
- Reconnaissance de la complémentarité éducative des acteurs

Public visé :

Les enfants de moins de 6 ans et leurs parents résidant sur l'ensemble du territoire intercommunal

Descriptif :

Bulles d'Echanges est un espace dédié aux enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, ou de tout autre adulte référent ayant un lien de parenté avec l'enfant. Il répond principalement à des familles qui n'ont pas de besoins de garde individuelle ou collective mais qui souhaitent rencontrer d'autres parents dans un espace de socialisation pour leur jeune enfant. Actuellement, cette action ne s'inscrit pas dans la politique petite enfance intercommunale.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 2 du projet social. L'espace de rencontre parents-enfants Bulles d'Echanges, en complémentarité du RAM Colin Collines et de l'EAJE Les Petits malins permet une plus grande cohérence éducative quant aux besoins des familles du territoire qui s'occupent de leurs jeunes enfants à la maison pour diverses raisons.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la rencontre et la relation parents/enfants tout en contribuant à l'éveil et la socialisation de l'enfant
- Echanger entre parents sur des préoccupations parentales
- Encourager les parents à accompagner leurs enfants vers l'autonomie et la socialisation
- Valoriser les compétences et l'épanouissement des parents
- Rompre l'isolement
- Faire évoluer cet espace en Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) agréé par la CAF.

Mise en œuvre de l'action :

Bulles d'Echanges se déroule les jeudis et samedis matin tous les 15 jours dans les locaux du Pôle Petite Enfance sauf pendant les vacances scolaires. Sans inscription préalable, les horaires d'arrivée et départ ne sont pas imposés. Deux personnes (salariées ou bénévoles) accueillent les familles et assurent la fonction d'animation le samedi. Les accueillant.e.s font circuler la parole, assurent les échanges et le lien entre les parents et les enfants. Ils permettent à chacun de trouver sa place.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre d'enfants accueillis
- Nombre de parents qui participent aux différentes rencontres, leur lieu d'habitation, le rythme de fréquentation
- Enquête de satisfaction auprès des familles
- Nombre de réunion de coordination, de séance de travail avec les accueillants
- Participation à la mise en place du projet de Pôle petite Enfance
- Mobilisation des acteurs

Public visé :

Les familles du territoire intercommunal.

Descriptif :

« Jeux, jouets, ... Je joue !!! » permet aux familles d'emprunter des jeux de société. Pour résoudre la problématique de la mobilité, nous transformons une caravane en un espace de jeux itinérant qui pourrait se rendre en proximité des familles lors de manifestations locales ou lors des vacances scolaires. Enfin, certains établissements du territoire sont intéressés pour intégrer le projet et mettre en place des actions autour du jeu, support ludique à vocation éducative.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère prioritairement à l'axe 2 du projet social. Le jeu de société contribue à tisser du lien social, à favoriser la communication. Sa pratique favorise les rencontres interculturelles et intergénérationnelles tout en restant une occupation de loisir et une source de plaisir considérable, à tous les âges de la vie.

Objectifs opérationnels :

- Permettre l'accès au jeu à tous
- Proposer une gamme de jeux variés adaptés à tout type de publics
- Favoriser le lien parents-enfants
- Mettre en place des temps de jeux conviviaux ouverts à tous

Mise en œuvre de l'action :

Le prêt de jeux se déroule lors de deux permanences par semaine les mercredis et vendredis de 17H à 18H30. Les jeux sont vérifiés après chaque retour et les emprunts sont suivis via deux documents informatiques.

L'espace jeux organise chaque année une semaine de promotion du jeu de société durant l'automne. Cela participe à l'information de ce qui est possible pour les collectivités, associations, établissements scolaires ou même des particuliers.

Des partenariats avec plusieurs maisons d'éditions françaises de jeux sont en cours de développement.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de familles inscrites
- Diversité des jeux en prêt
- Sollicitation par des établissements scolaires, collectivités, associations ou des particuliers
- Satisfaction des partenaires
- Lien avec le référent famille

Pôle de référence

Petite Enfance - Enfance – Famille

Référence Projet Social

Axe 2

Fiche action N° 12
Les ateliers parents-enfants

Public visé :

Les parents, les enfants,

Descriptif :

Les parents sont soucieux de pouvoir partager des temps de pratiques ludiques avec leurs enfants. C'est l'occasion pour certains de rompre avec leur quotidien d'adultes et de pouvoir s'offrir un espace-temps privilégié régi par le rythme de l'enfant.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 2 du projet social. Le centre social a pour ambition d'être un lieu ressource pour les parents qui peuvent se réserver un temps très privilégié juste avec leurs enfants.

Objectifs opérationnels :

- Partager des moments privilégiés avec son enfant
- Favoriser les échanges entre parents
- Lutter contre l'isolement
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Créer du lien entre les familles

Mise en œuvre de l'action :

Des temps de pratique d'activités (éveil corporel « Galipettes », activité manuelle « Touche à Tout) sont partagés entre parents et enfants le samedi matin chaque mois. Actuellement, ils sont encadrés par des intervenants extérieurs et/ou des bénévoles. Ils sont principalement en direction de jeunes enfants. C'est également souvent l'occasion de voir des papas présents.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants
- Degré de satisfaction
- Thématiques abordées
- Implication des partenaires

Pôle de référence

Petite Enfance - Enfance – Famille

Référence Projet Social

Axe 2

Fiche action N° 13
L'accompagnement des parents dans leur mission éducative

Public visé :

Les parents et futurs parents

Descriptif :

De nombreux parents échangent de manière informelle lors de rencontres avec le personnel éducatif du centre social sur des difficultés rencontrées avec leurs enfants. Les sujets abordés sont multiples et concernent toutes les tranches d'âge. Les parents expriment le besoin d'être écoutés, d'échanger en toute confiance, d'être rassurés et de dédramatiser.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 2 du projet social. Le centre social a pour ambition d'être un lieu ressource pour les parents qui ont la possibilité de se retrouver, d'échanger, trouver parfois des réponses à leurs préoccupations. La mise en œuvre du projet famille devrait permettre d'élargir le public cible au-delà de la petite enfance.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser les échanges entre parents, avec des professionnels
- Lutter contre l'isolement
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Créer du lien entre les familles

Mise en œuvre de l'action :

Actuellement, un temps spécifique aux parents de jeunes enfants, autour d'une préoccupation éducative partagée, est organisé chaque trimestre. « Les samedis éducatifs, ça me dit !!!! » permettent d'aborder entre parents certains thèmes. A partir d'un support pédagogique, les personnes présentes, par des échanges et le travail d'animation du collectif, enrichissent leurs connaissances, leurs expériences. Chaque séance se finit autour d'un repas partagé qui permet de prolonger la discussion et de faire naître d'autres relations entre les personnes.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants
- Degré de satisfaction
- Thématiques abordées
- Effets induits par l'action
- Implication des partenaires

Pôle de référence

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse Famille

Référence Projet Social

Axes 1 & 2

Fiche action N° 14
Les temps passerelles

Public visé :

Les jeunes enfants qui passent de l'EAJE à l'école et à l'accueil de loisirs, les enfants qui rentrent au collège et qui viennent à l'accueil jeunes, leurs parents

Descriptif :

Le centre social gère différents services de proximité utilisés par les familles. Les enfants, au fur et à mesure, vont changer de lieu d'accueil. Ces étapes sont importantes et souvent déstabilisantes pour des enfants et leurs parents qui voient changer leurs repères : changement de lieu, changement de personnel référent, changement de fonctionnement. Afin d'accompagner le changement, des temps passerelles sont mis en place en interne mais également lors du passage à l'école maternelle pour les enfants de l'EAJE Les Petits malins.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 et 2 du projet social. L'objectif principal est de faciliter le passage des enfants de l'EAJE à l'école et à l'accueil de loisirs et le passage de l'accueil de loisirs enfants à l'accueil jeunes.

Objectifs opérationnels :

- Construire et travailler en amont un projet d'accueil qui tient compte de ce moment particulier
- Familiariser les familles avec les équipes, les locaux et les fonctionnements
- Permettre aux parents d'avoir une meilleure connaissance
- Travailler en réseau

Mise en œuvre de l'action :

Concernant les enfants qui vont rentrer à l'école maternelle et aller à l'accueil de loisirs, ils sont accompagnés par une professionnelle de la petite enfance qui fait repère. Ils participent à différents moments de la journée avec les plus petits déjà accueillis : ateliers, goûters. Un temps de rencontre est proposé aux parents afin d'échanger sur leurs préoccupations en lien avec l'accueil, le déroulement de la journée, ...

Pour le passage vers le secteur jeune, cela se passe dans le cadre d'activités mis en commun.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants aux temps passerelles
- Nombre d'enfants qui vont faire évoluer leur inscription
- Retour des équipes suite au passage
- Reconnaissance des partenaires
- Rencontres avec les futurs parents
- Qualité des échanges

Public visé :
Les familles

Descriptif :

De nombreuses familles n'ont pas la possibilité de profiter de journées de détente et de loisirs ou de vacances du fait de contraintes financières. Les sorties à la journée sont souvent l'occasion de faire découvrir des lieux peu éloignés qui peuvent devenir des lieux de destination à d'autres moments. Les séjours de vacances sont accompagnés et permettent de réaliser un travail sur l'ensemble des composantes d'un séjour.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 2 du projet social. L'objectif est de permettre à toutes les familles un droit d'accès aux loisirs

Objectifs opérationnels :

- Etablir avec les familles un programme de sorties
- Etablir une politique tarifaire qui permette d'accueillir toutes les familles
- Créer du lien social
- Renforcer les relations intrafamiliales et les solidarités interfamiliales
- Permettre aux familles de se retrouver dans un cadre différent de celui de la vie quotidienne
- Permettre un soutien individuel à la préparation et à la mise en œuvre des différentes étapes de construction de leur projet de départ en vacances

Mise en œuvre de l'action :

L'arrivée d'un référent.e famille devrait permettre de retravailler la question des sorties et vacances familiales. L'absence de référent famille durant deux années ne nous a pas permis de maintenir cette action ni d'assurer l'accompagnement nécessaire pour le montage de dossier dans le cadre des vacances familiales.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre et lieu d'habitation des participants
- Nombre de sorties, de projets de vacances réalisés
- Recueil des ressentis des familles
- Mobilisation des familles dans la conception des sorties
- Impact sur des perspectives de développement d'autres projets personnels
- Echanges avec les partenaires

Pôle de référence

L'ensemble du centre social

Référence Projet Social

Axes 1 & 2

Fiche action N° 16
Le centre social hors les murs

Public visé :

Les familles du territoire

Descriptif :

Dans le cadre des temps d'animation de la vie locale, le centre social met en œuvre des fêtes et animations. Ces manifestations ont un caractère festif et permettent ainsi la rencontre et l'échange. Le centre social s'interroge également sur sa participation à des événements organisés par d'autres dans le cadre de partenariat déjà existants ou à construire.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 & 2 du projet social. Le centre social est un lieu d'accueil pour tous. Il doit être en capacité de rassembler les habitants du territoire au tour d'actions qui lui sont propres. Le centre social doit s'inscrire dans le tissu socioculturel du territoire. La participation du centre social lors de différents événements peut montrer son ouverture et son implication dans son environnement.

Objectifs opérationnels :

- Rencontrer de nouvelles familles
- Renforcer le lien social
- Valoriser les compétences et les savoir-faire des bénévoles investis
- Promouvoir le projet du centre social

Mise en œuvre de l'action :

Actuellement, 3 temps forts sont portés par le centre social (la semaine du jeu à l'automne, semaine du bien-être au printemps et fête de l'été). Ces manifestations doivent être co-construites avec les habitants au sein de collectifs d'organisation. L'équipe salariée doit avoir à l'esprit la nécessité de les solliciter plus encore afin de construire une dynamique participative. En parallèle, le centre social participe à la semaine bleue organisée par le CCAS sur la commune d'Heyrieux. La fête de Césarges est également un temps fort ouvert aux habitants et est pilotée par la municipalité de la commune d'Heyrieux. Le centre social est peu présent à ces temps festifs qui participent néanmoins au lien social.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre d'habitants mobilisés durant la préparation
- Nombre de réunions de la préparation au bilan
- Nombre d'habitants mobilisés le jour de la manifestation
- Participation à des manifestations locales
- Développement de partenariats d'actions inter associatifs

Public visé :
Les habitants

Descriptif :

Le bien être est primordial dans l'épanouissement personnel. Il permet d'acquérir une plus grande confiance en soi. C'est le signe du respect que l'on se porte. Dans un contexte où être bien dans son corps, bien dans sa tête et dans son environnement est devenu une préoccupation majeure, nous avons décidé de mettre en place des ateliers « bien-être ».

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 2 du projet social. Le centre social souhaite créer des espaces protégés pour que les habitants de la commune retrouvent l'estime d'eux-mêmes, développent une image positive.

Objectifs opérationnels :

- Contribuer à un mieux-être des personnes accueillies
- Proposer un temps de détente consacré au bien-être.
- Susciter chez certains habitants, une prise de conscience sur la nécessité de s'occuper de soi et de veiller à son bien-être
- Développer la confiance en soi
- Favoriser l'insertion socio-professionnelle

Mise en œuvre de l'action :

L'atelier fonctionne de manière hebdomadaire avec des ateliers de sophrologie et de relaxation, encadrés par des intervenants extérieurs. Un atelier mensuel, encadré par une coiffeuse professionnelle, est proposé à un tarif symbolique. La coiffeuse prend le temps avec chaque personne ce qui permet de créer des liens de confiance et de confidences. Les personnes prennent RDV auprès du secrétariat du centre social. Elles peuvent être orientées par les services sociaux, le CCAS. Le travail partenarial est important pour la mise en place de ces RDV du bien-être.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de personnes
- Mixité du public
- Expression des personnes
- Retours des prescripteurs

Public visé :

Les bénévoles et futurs bénévoles du centre social

Descriptif :

Le centre social et culturel d'Heyrieux ne peut pas fonctionner sans l'investissement des bénévoles. Cet investissement revêt différentes formes, du soutien ponctuel à la mise en œuvre d'une manifestation au pilotage de l'association dans le cadre du conseil d'administration en passant par l'organisation régulière d'un atelier tout au long de l'année.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 3 du projet social. Le centre social favorise la prise d'initiatives des habitants et offre à chacun la possibilité de s'impliquer dans les actions et le projet du centre social. Pour cela, le centre social souhaite mettre en œuvre des conditions respectueuses de l'engagement et des évolutions individuelles.

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir les différentes formes d'engagement au sein du centre social et au-delà
- Accompagner les habitants vers de nouvelles compétences, jusqu'à la prise de responsabilité au sein de l'association
- Valoriser l'engagement bénévole dans les actions du centre social
- Organiser une rencontre régulière pour favoriser les échanges entre bénévoles du centre social
- Assurer le renouvellement et le bon fonctionnement des instances associatives

Mise en œuvre de l'action :

Le centre social a structuré un parcours d'engagement permettant aux bénévoles investis dans la gouvernance de l'association d'avoir des clés de compréhension, un outillage facilitant la prise de responsabilité. Pour les autres formes d'investissement, il est nécessaire de construire des repères avec les responsables de pôles et d'actions, afin d'offrir à chaque bénévole l'occasion d'exercer ses fonctions dans de bonnes conditions. Une démarche d'information et d'accompagnement des habitants qui désiraient exercer une activité bénévole au sein du centre social est sans doute à formaliser.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de bénévoles investis au sein du centre social
- L'accueil de nouveaux bénévoles
- Meilleure connaissance du projet par les habitants et implication dans les instances
- Mise en place de temps d'information et de formation à destination des bénévoles associatifs
- Satisfaction des bénévoles
- Mise en place d'une charte du bénévolat

Pôle de référence

Equipe dirigeante du centre social

Référence Projet Social

Axe 3

Fiche action N° 19
Soutien à la vie associative

Public visé :

Les associations locales dès lors que les objets respectent les valeurs du centre social de neutralité, de laïcité, de respect des différences, de solidarité.

Descriptif :

Le territoire bénéficie d'une vie associative riche dans différents domaines : sports, culture, social, environnement, ... qui contribue au dynamisme du territoire. Ces associations peuvent connaître parfois des difficultés pour organiser certaines manifestations et se rapprochent du centre social pour une aide logistique. Des partenariats peuvent naître dès lors que les projets font écho avec les missions du centre social.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 3 du projet social. Acteur au service du développement territorial, le centre social souhaite s'inscrire dans une logique de partenariats locaux de sens et d'actions et dans la perspective du renforcement des projets respectifs.

Objectifs opérationnels :

- Apporter aux associations locales une aide technique, logistique, de conseils afin de faciliter l'organisation de leurs projets
- Encourager les coopérations et les mutualisations entre associations et acteurs locaux
- Etre identifié comme association ressource

Mise en œuvre de l'action :

Pour bénéficier du prêt de matériel, les associations doivent être adhérentes au centre social. Sont disponibles des véhicules de type minibus, du matériel divers et variés (sonorisation, matériel vidéo et de sonorisation, tonnelles, ...). Enfin, les associations peuvent se réunir ou organiser une activité au sein du centre social.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre d'associations adhérentes
- Nombre de projet en commun
- Satisfaction des associations
- Construction d'une charte du partenariat

Pôle de référence

Equipe dirigeante du centre social

Référence Projet Social

Axe 3

Fiche action N° 20
Les rencontres des partenaires

Public visé :

Les acteurs du territoire

Descriptif :

Le centre social souhaite organiser des rencontres entre partenaires afin de développer plus de transversalité dans les actions mises en œuvre et éviter l'enfermement des professionnels dans leur fonctionnement et dans le fonctionnement de leurs institutions, y compris au sein du centre social.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère prioritairement à l'axe 3 du projet social. Le centre social souhaite que se développent des réseaux de collaborations et de partenariat avec les acteurs locaux de la vie sociale, économique et culturelle.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la rencontre et la connaissance des acteurs du territoire : collectivités locales, associations
- Renforcer les liens avec les partenaires
- Echanger sur les enjeux du territoire
- Mettre en place une action d'aide au financement d'un projet collectif
- Valoriser les compétences des habitants

Mise en œuvre de l'action :

L'action doit être travaillée durant la première année du projet social. Une liste de partenaires à contacter et une communication spécifique sur les enjeux de ces temps de rencontres est nécessaire. Les rencontres seront construites dans un cadre convivial propice aux échanges dans une régularité qu'il reste à construire.

Une démarche particulière est sans doute à mener en direction des élus des collectivités de proximité après chaque élection.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de partenaires présents
- Renforcement du partenariat
- Mutualisation de moyens
- Mise en place de projets multi-partenariaux,
- Collaboration des partenaires dans la durée

Pôle de référence

Equipe dirigeante du centre social

Référence Projet Social

Axe 3

Fiche action N° 21
L'accompagnement des collectivités

Public visé :

Les enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles publiques des communes de St Georges d'Espéranche, Valencin, St Just Chaleyssin, les équipes municipales

Descriptif :

Ces actions font suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Le centre social accompagne les collectivités dans une prise en compte des aspects pédagogiques, réglementaires, techniques lors des temps d'accueil périscolaire.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 3 du projet social. Acteur au service du développement territorial, le centre social souhaite s'inscrire dans une logique de partenariats locaux de sens et d'actions et dans la perspective du renforcement des projets respectifs.

Objectifs opérationnels :

- Créer des partenariats facilitant la mise en œuvre d'accueils éducatifs de qualité par les collectivités
- Accompagner les acteurs à la construction de projet éducatif qui place l'enfant et sa famille au cœur des temps d'accueil périscolaire
- Relayer auprès des familles les projets et activités mis en place par le centre social
- Inscrire l'accueil périscolaire dans la vie communale, faire du lien avec les autres acteurs

Mise en œuvre de l'action :

Cette action prend différentes formes selon les communes (accueil le matin et le soir, temps méridien sur l'une des communes). Des animateurs mis à disposition assurent la direction de l'accueil périscolaire. L'organisateur de l'accueil de loisirs reste la collectivité locale. Du temps de travail entre les services et la direction de l'accueil de loisirs sont prévus afin de faire le lien. D'un point de vue plus large, un travail d'accompagnement est réalisé par le centre social.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de réunions et diversité des acteurs (élaboration, concertation, bilan)
- Evolution des garderies périscolaires en accueil de loisirs
- Etablissement de relations avec les familles
- Reconnaissance du travail du centre social

Pôle de référence

Jeunesse

Référence Projet Social

Axe 3

Fiche action N° 22

L'accompagnement de projet de jeunes

Public visé :

Les adolescents de 11 à 17 ans et les jeunes majeurs

Descriptif :

Cette action se réfère de manière partielle au Contrat Enfance Jeunesse établi à l'échelle de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné. Dans un premier temps, l'accompagnement permet de construire des séjours de vacances. Le centre social élargit cet accompagnement au-delà des loisirs collectifs sur de la découverte et de la formation aux différents métiers mis en œuvre en interne.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 3 du projet social. Certains adolescents ont la volonté de s'engager dans des projets. Le centre social leur propose d'expérimenter une démarche qui leur permet de transformer une envie en un projet collectif. Actuellement, le centre social les accompagne dans la construction de leur séjour de vacances. Un lieu de rencontre des adolescents serait un plus.

Objectifs opérationnels :

- Susciter l'émergence de projet
- Accompagner les initiatives et les valoriser
- Sensibiliser les adolescents à la méthodologie de projet
- Créer du lien entre les adolescents du territoire intercommunal
- Favoriser l'ouverture culturelle
- Permettre aux adolescents d'être acteurs de leur séjour

Mise en œuvre de l'action :

Des réunions mensuelles permettent de structurer les séjours de vacances (recherche du lieu, hébergement, activités, moyens de déplacement). Des actions d'aide au financement sont organisées avec le service jeunesse intercommunal pour diminuer les coûts.

Le centre social sur les métiers de la petite enfance et de l'animation accueille tout au long de l'année des stagiaires, des mises en situation professionnelle ou assure l'accompagnement de personnel en formation qualifiante. Il peut participer également à des certifications.

Un lieu dédié ainsi que la possibilité de solliciter les dispositifs européens seraient un plus dans la consolidation de cette action.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de personnes suivies (projet individuel) ou impliquées dans des projets collectifs
- Aboutissement des projets
- Lieu d'habitation des participants à des projets collectifs
- Degré d'investissement des participants à des projets collectifs

Public visé :

Les habitants porteurs d'initiatives

Descriptif :

Des habitants sollicitent parfois le centre social pour être accompagnés dans un projet qui leur tient à cœur. Il peut s'agir d'un nouvel atelier, d'un départ collectif en séjour, d'une envie collective autour d'une idée commune, ...

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 3 du projet social. Le centre social favorise la prise d'initiative des habitants et propose un accompagnement des porteurs de projets.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'émergence de projets d'habitants
- Favoriser les espaces d'échanges et de rencontre entre les habitants
- Permettre aux habitants de s'emparer des questions qui les concernent

Mise en œuvre de l'action :

L'accompagnement des initiatives qui nécessitent un soutien à la structuration est possible tout au long de l'année dans un souci d'enrichir la vie associative locale. Le soutien consiste en une démarche de recueil des envies et des idées et un accompagnement de projet par un professionnel. Les aides peuvent être liées à la stratégie de projet, à la dimension partenariale, à la communication, ...

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre d'initiatives accompagnées par le centre social
- Les projets accompagnés trouvent les leviers nécessaires à leur réalisation
- Aboutissement des initiatives

Public visé :

Les adhérents, les habitants, les bénévoles, les salariés, les partenaires

Descriptif :

La fonction d'accueil est centrale dans les missions du centre social au regard de la circulaire CNAF sur l'animation de la vie sociale. Le centre social se doit d'organiser l'accueil et l'écoute des habitants, usagers, des groupes de manière à recueillir leurs besoins et leurs idées de projets collectifs. Il doit être pour cela appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social (salariés et bénévoles) dans des différents espaces dans et hors les murs.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 & 3 du projet social. Le développement et la valorisation de cette fonction d'animation sociale doit être une source de cohésion sociale à l'échelle du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Recueillir la parole des habitants (demandes, besoins et envies) afin d'y apporter des réponses collectives et/ou d'adapter les offres du centre social
- Accompagner les initiatives
- Faire découvrir le lieu centre social, son concept et ses actions
- Renforcer l'accueil par une plus grande amplitude horaire et des moyens humains adaptés

Mise en œuvre de l'action :

A travers les accueils, c'est le projet du centre social qui doit être véhiculé et permettre une orientation vers les projets et les actions mis en œuvre, faire les liens avec les missions portées par les partenaires du centre social. Des aménagements ont d'ores et déjà eu lieu. Ce travail est à poursuivre en tenant compte de différents paramètres (réorganisation de l'équipe administrative, déménagement dans de nouveaux locaux pour le pôle petite enfance, ...). Des réflexions sont en cours quant aux différentes formes des accueils (pause-café, journée portes ouvertes, ...) que ce soit dans ou hors les murs et sur la nécessité d'ouvrir le samedi afin de mieux répondre aux besoins des habitants. La place des bénévoles durant les temps d'accueil est à prendre en compte.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de personnes rencontrées au sein du centre social
- Implication de nouveaux habitants au sein du centre social
- Meilleure connaissance de ce qu'est le centre social, son projet
- Les aménagements permettent un accueil de qualité (attente moins longue lors de certaines périodes, disponibilité des accueillants, ...)
- Nombre de demandes recensées et leur objet

Pôle de référence

L'ensemble du centre social

Référence Projet Social

Axe 3

Fiche action N° 25
La promotion du projet social

Public visé :

Les familles du territoire

Descriptif :

La démarche de renouvellement du projet a donné lieu à une réelle implication des habitants, des bénévoles, des élus associatifs et de l'équipe salariée du centre social. Il est important de maintenir cette dynamique de projet née de la démarche de renouvellement du projet social.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 3 du projet social. La mise en œuvre du projet social passe par une équipe porteuse de celui-ci. Pour cela, il est important de développer une vision partagée du projet de la structure afin que chacun puisse se l'approprier et le mettre au cœur de ses pratiques.

Objectifs opérationnels :

- Développer la prise en compte des objectifs du projet dans le fonctionnement de l'équipe bénévole et salariée et la mise en place des actions
- Développer la fonction évaluation du projet dans une logique d'implication des habitants

Mise en œuvre de l'action :

Des instances participatives sont d'ores et déjà organisées. Le CAP (Coordination et Animation du Projet) est prévu et permet 3 fois par an de faire le lien avec le projet social, les axes définis. Ce temps concerne l'équipe de salariés permanents et les administrateurs. Il est nécessaire d'inventer quelque chose de similaire pour que les partenaires et les habitants puissent, eux aussi, apporter leur perception et leurs analyses. Nous organisons également un séminaire annuel avec les bénévoles et l'équipe salariée. Nous devons travailler cependant sur un outil synthétique de présentation du projet social.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Outils de communication et d'évaluation créés et utilisés
- Connaissance de l'équipe des objectifs du projet social
- Participation de chacun à son évaluation
- Appropriation des objectifs du projet dans la mise en œuvre des actions
- Participation des administrateurs au travail
- Mise en place du travail d'évaluation avec les partenaires et les habitants

Pôle de référence

Equipe dirigeante du centre social

Référence Projet Social

Axe 3

Fiche action N° 26
Amélioration de la communication

Public visé :

Les salariés et les bénévoles, les habitants, les adhérents

Descriptif :

Depuis longtemps, le centre social s'interroge sur l'efficacité de sa communication et sur le manque de visibilité de son action. De la réalisation en interne d'outils de communication (page Facebook du centre social, affiches et tracts, mailing, ...) à l'externalisation de certains outils (site internet, plaquette annuelle, ...), il semble nécessaire d'élaborer et mettre en œuvre un plan de communication claire et globale sur les missions et le projet en direction des habitants, des élus, des partenaires

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 3 du projet social. Cette mise en cohérence doit permettre de valoriser l'image du centre social et d'aider à l'identifier comme un service de proximité pour les habitants.

Objectifs opérationnels :

- Définir les éléments à communiquer, les stratégies de diffusion
- Utiliser les outils existants
- En développer de nouveaux

Mise en œuvre de l'action :

Ce travail doit permettre l'amélioration de l'attractivité des informations émanant du centre social et éviter certains amalgames. L'identité du centre social passe également par les aspects visuels. Ce travail doit être mené au sein de l'équipe du centre social, accompagné par des bénévoles compétents et le prestataire avec qui nous travaillons déjà. Enfin, le développement de la communication interne doit permettre l'amélioration de la transversalité entre les différents pôles et harmoniser ainsi le fonctionnement.

Nous envisageons pour cela une construction au long cours afin de ne pas mettre en difficulté l'équilibre budgétaire du centre social ou des sources de financement nouvelles.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre d'adhérents au sein du centre social en lien avec la stratégie de communication
- Nombre de visite sur les outils (site internet, page Facebook, ...)
- Diffusion régulière de l'information
- Reconnaissance de la structure dans ses missions et ses domaines d'activité, de sa légitimité
- Construction d'une stratégie de communication globale

Pôle de référence
Adultes
Référence Projet Social
Axe 1

Fiche action N° 27

Soutien à la vie quotidienne

Accès aux droits

Public visé :
Les habitants

Descriptif :

L'éloignement des services publics de proximité, la disparition des permanences décentralisées, les problématiques de mobilité sont de véritables problèmes pour les habitants les plus dépendants et les plus isolés dans leurs déplacements en lien avec les actes de la vie quotidienne ou les problématiques d'insertion.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 1 du projet social. Le centre social porte une attention particulière aux familles et aux publics les plus fragilisés. Cela fait partie des missions des centres sociaux (lettre circulaire CNAF de 2012).

Objectifs opérationnels :

- Garantir l'accès aux services publics
- Développer le réseau de services de proximité
- Faire connaître les actions et les activités du centre social

Mise en œuvre de l'action :

Actuellement, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère utilise les locaux du centre social pour recevoir sur RDV les allocataires. La fréquence des RDV est de plus en plus importante. Le développement d'une action en lien avec les services du Département de l'Isère est en cours pour les personnes éloignées de l'emploi.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants
- Liens avec les actions du centre social
- Reconnaissance des partenaires et des complémentarités
- Satisfaction quant aux conditions d'accueils des partenaires, des habitants

Public visé :
Les habitants

Descriptif :

A l'heure où la dématérialisation des processus est de plus en plus importante, la mise à disposition des habitants de postes informatiques et d'un réseau internet dans les locaux du centre social est un vrai plus pour la population. L'outil informatique permet en effet de gérer et consulter ses dossiers administratifs (avis de paiement, recherche d'information sur des prestations, actualisation des dossiers, impression d'attestation) et l'éloignement pour certains des outils informatique est un véritable frein.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 et 3 du projet social. L'égalité d'accès aux droits n'est pas assurée sur l'ensemble du territoire. Le centre social, par son aspect généraliste et d'ouverture à l'ensemble de la population, doit être facilitateur dans la compensation de ce déséquilibre territorial.

Objectifs opérationnels :

- Faciliter l'accès aux ressources et services en ligne
- Lutter contre l'exclusion numérique en proposant un accompagnement personnalisé aux habitants
- Faciliter les démarches de la vie quotidienne (formation, emploi, accompagnement scolaire, démarches administratives, loisirs, logement, ...)
- Sensibiliser les usagers à la bonne utilisation des nouvelles technologies (internet, téléphonie mobile, réseaux sociaux, ...)

Mise en œuvre de l'action :

Les personnes naviguent librement sur les sites autorisés et peuvent être accompagnées si besoin par un salarié et/ou un bénévole du centre social qui les aidera dans l'utilisation des services en ligne. Un atelier d'initiation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication est mis en œuvre depuis quelques mois afin d'accompagner des publics qui peuvent connaître des difficultés au quotidien.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participants et/ou usagers
- Meilleure connaissance de cet espace par les habitants
- Ateliers, animations répondant aux attentes et besoins des habitants
- Plus grande autonomie des publics dans leurs démarches de la vie quotidienne
- Nombre d'actions de prévention mises en place ou auxquelles le centre social participe
- Obtention du label Espace Public Numérique

Public visé :

Les habitants qui souhaitent améliorer la maîtrise de la langue française

Descriptif :

Peu nombreuses, les demandes émanent essentiellement de femmes présentes sur le territoire depuis de nombreuses années n'ayant pas pu bénéficier de dispositifs mis en place en direction des nouveaux arrivants. Ces femmes rencontrent à des degrés divers des difficultés d'expression orale et toutes font état de difficultés importantes en matière d'expression écrite, n'ayant pas ou peu été scolarisées dans leur pays d'origine.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère aux axes 1 et 2 du projet social. L'atelier permet à certains une plus grande autonomie dans la vie quotidienne. Pour d'autres, il s'inscrit dans le cadre d'un parcours social et/ou professionnel.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'apprentissage de la langue française
- Rompre l'isolement dû à la barrière de la langue
- Favoriser l'accès au droit

Mise en œuvre de l'action :

L'atelier fonctionne les vendredis matins tous les 15 jours. Une bénévole est impliquée dans sa fonction d'animatrice du groupe et accompagne de manière quasi individualisée les adultes présents. L'atelier repose sur des ateliers d'écriture ainsi que sur des échanges oraux principalement en lien avec la vie quotidienne. Des sorties permettent de mettre en application les acquisitions.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Nombre de participant
- Participation régulière des apprenants
- Entraînement en vue de la préparation d'examen ou d'entretien

Pôle de référence

Adultes

Référence Projet Social

Axe 1

Fiche action N° 30
Jardin solidaire

Public visé :

Les familles à revenus modestes et/ou bénéficiaires de minima sociaux, les publics accueillis pour la découverte ou la participation à l'activité, Les habitants intéressés par les techniques de jardinage respectueuse de l'environnement

Descriptif :

Le projet prévoit le développement de plusieurs parcelles individuelles et d'une parcelle collective. Le principe sur lequel s'appuie le fonctionnement de ce jardin est de donner / recevoir : donner à des structures de solidarité les productions d'une parcelle collective et recevoir en bénéficiant d'un espace individuel pour une culture familiale.

Objectifs principaux en référence au projet social :

La fiche action se réfère à l'axe 1 du projet social. Les parcelles individuelles jouent un rôle de soutien économique et de valorisation de la personne. L'espace collectif de production légumière est investi par les mêmes personnes mais dans une perspective de redistribution à une structure de solidarité. Un espace de rencontre et de convivialité pour que les jardiniers puissent partager des moments communs.

Objectifs opérationnels :

- Permettre à chacun de récolter le fruit de son activité de jardinage
- Favoriser les échanges intra et inter familiaux
- Créer du lien social
- Consolider des réseaux de solidarité
- Participer de manière active à un projet collectif à caractère social, écologique et éducatif

Mise en œuvre de l'action :

Un collectif d'une quinzaine d'habitants sensible aux objectifs du projet de manière générale s'investit depuis un peu plus d'une année pour l'entretien du terrain, sa préparation et la mise en place de première culture sans pour autant que les parcelles individuelles soient fonctionnelles. C'est également ce collectif qui a élaboré le projet. Aujourd'hui, il n'y a pas encore de bénéficiaires. Néanmoins, il est important pour le groupe que les bénéficiaires adhèrent à la démarche avant la disposition d'un espace, le jardin n'étant qu'un outil au service du projet et au service de besoins individuels. Nous espérons que ce projet pourra vivre d'ici quelques mois.

Critères d'évaluation / Effets attendus :

- Diversification de l'alimentation
- Valorisation de l'image de soi
- La mutualisation de savoir être et de savoir-faire
- Entretien des espaces de production tant individuels que collectifs
- Présence et investissement dans les parcelles
- Fréquence et qualité des échanges

Annexes

Outil d'évaluation du fonctionnement global du centre social

Outil d'évaluation du travail partenarial

Outils d'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du projet social

Evaluation du fonctionnement global du centre social

C'est un document qui permet d'avoir une évaluation du fonctionnement global du centre social. L'idée n'est pas de faire une lecture point par point avec les personnes qui seront rencontrées mais plutôt d'avoir une discussion ouverte sur les grandes thématiques (accueil, information, communication, place laissée aux habitants, aux usagers et aux adhérents dans le fonctionnement, envie de s'investir dans le fonctionnement, ...). Il est par contre important qu'à l'issue de chaque rencontre, les « interviewers », les « enquêteurs » puissent prendre le temps de synthétiser ce qui aura été dit sur le document afin que l'exploitation puisse être simplifiée. Cela nécessite d'avoir une bonne appropriation du document afin de donner le cadre général et de favoriser des rebonds en fonction de ce qui sera dit par les personnes.

Le centre social et culturel

- Participez-vous à certaines actions ou activités ?

	Si oui, lesquelles ?
Petite Enfance	
Enfance. (4-12 ans)	
Jeunesse (12 - 17 ans)	
Famille / Adultes	

- Etes-vous satisfait de ce que le centre social et culturel propose ? Oui Non

- Si vous n'êtes pas satisfait, quelles en sont les raisons ?

- Vous ne vous sentez pas concerné
- Vous n'en avez pas connaissance
- Vous n'êtes pas disponible aux heures proposées
- Vous êtes trop sollicité par le centre social et ne pouvez participer à tout
- Le coût est trop élevé
- Autres

- De manière générale, qu'attendez-vous du centre social ?

.....

.....

.....

.....

.....

L'accueil

- Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture au public ? Oui Non
- Quand vous venez ou téléphonez au centre social :

	Accueil physique		Accueil téléphonique	
Vous sentez vous accueilli ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Vous sentez-vous écouté ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Trouver-vous des réponses à vos questions ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Trouvez-vous l'espace convivial ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

- Quelles améliorations vous sembleraient nécessaires ?
-
-
-

Sa communication

- Etes-vous informé sur la vie du centre social et culturel ? Oui Non
- Si oui comment ?

- Site internet
- Journal du centre social
- Brochure municipale et intercommunal
- Panneau lumineux
- Plaquette, tracts, affiches
- La presse
- Bouches et oreilles

- Au sein du centre social
- Dans les structures gérées par le centre social
- Dans les mairies
- Chez les commerçants

Envie de vous investir

- Avez-vous envie de participer à la vie du centre social ? Oui Non
- Si oui pour :

- Donner un coup de main
- Participer à l'élaboration d'une action
- Réfléchir aux projets de l'association

- Dans le secteur de :

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Famille/adulte
- Culture
- Animations de la vie locale

Evaluation du travail partenarial

Quel regard portez-vous sur le territoire ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quel regard portez-vous sur le centre social ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quel regard portez-vous sur le travail réalisé ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur le travail de coopération entre la collectivité ou l'institution que vous représentez et le centre social ? Et demain ?

.....

.....

.....

.....

.....

Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du projet social

Avec les adhérents et les habitants à partir des actions

		Connait	Utilise	Modalités d'inscription	Locaux et matériels	Tarifs	Activités	Horaires
PÔLE	Action / Service							
	Action / Service							
	Action / Service							

Concernant les activités en direction du pôle, quelles évolutions, améliorations ou nouveautés souhaiteriez-vous que le centre social mette en place ?